

Débat public imPACtons !

Quelle évolution des pratiques d'élevage ?

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Mercredi 28 octobre 2020 à Saint-Brieuc

SALLE/ADRESSE : Grande salle de Robien, Place Octave Brilleaud – 22 000 Saint-Brieuc

PARTICIPANTS : 65 personnes

DÉBUT > FIN : 20 h 20 à 23 h 30 (durée du REC : 3 h 15)

QUESTIONS-RÉPONSES : 11 questions

En tribune

Mme Ilaria CASILLO Présidente de la CPDP
Mme Paola OROZCO-
SOUËL Membre de la CPDP

Maîtrise d'ouvrage

M. François GEAY Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Intervenants :

M. Éric LE LEU Direction générale de l'alimentation
M. Jean-Louis PEYRAUD Directeur scientifique adjoint INRAE de Rennes

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous allons démarrer en attendant que les autres nous rejoignent. Nous avons beaucoup de monde prévu, qui va venir au fur et à mesure, je pense. Et pour tenir dans des horaires décents, nous allons démarrer.

Bonjour à tous. Bienvenue à cette dernière réunion de terrain du débat « imPACTons ! », qui est un débat dédié au Plan stratégique national (PSN) qui doit décliner en France la PAC. Je suis Ilaria CASILLO, vice-présidente de la Commission nationale du débat public. Je vais vous montrer une seule fois mon visage ce soir. Après, je vais mettre mon masque et je vais bien le garder toute la soirée, ce que je vous demande de faire aussi. Bien couvrir le nez et la bouche. C'est pour votre sécurité, c'est pour notre sécurité. Vous avez tous été très gentils de venir ici malgré les conditions sanitaires très particulières. Donc, j'espère que cette réunion pourra se dérouler dans le respect très strict des consignes sanitaires. Donc, gardez le masque. Vous avez le gel. Chacun de vous a des documents et son stylo, pour ne pas manipuler les documents d'autrui. C'est très important pour votre sécurité. Mis à part cette petite parenthèse, je suis aussi présidente de cette Commission particulière qui organise le premier débat public qui a lieu en France sur la Politique agricole commune (PAC) et notamment sur la Politique agricole française aussi. Je suis accompagnée ce soir par une des membres de la Commission.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. Je suis Paola OROZCO-SOUËL, membre également de la Commission particulière du débat public sur la PAC.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pourquoi faisons-nous ce débat public ? Le plan stratégique national doit faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. De ce fait, il rentre dans le champ de compétence de la Commission nationale du débat public. La Commission nationale du débat public est ce que l'on appelle une AAI (Autorité administrative indépendante). C'est un organisme d'État, mais complètement indépendant des pouvoirs publics et des porteurs de projet privés. Il existe depuis plus de 25 ans. Il est prévu par le Code de l'environnement. En bref, que faisons-nous ? Chaque fois qu'il y a un grand projet, une grande politique publique qui a un impact majeur sur l'environnement, cette Commission doit être saisie de manière obligatoire par les porteurs de projet ou de la politique publique. Cette Commission décide ensuite quelle procédure activer. Et ce sont des procédures qui ont deux objectifs : l'objectif de garantir le droit à l'information et à la participation des citoyens. Ce sont des droits inscrits dans la loi, dans plusieurs textes au niveau national et international. Nous sommes donc là pour garantir votre droit à être informés et à participer, à donner votre avis sur la construction de cette politique publique, notamment sur le plan stratégique national.

La Commission a donc été saisie et nous avons activé cette procédure et avons nommé une commission particulière qui gère et qui a géré ce débat partout en France. La Commission est indépendante, mais elle est aussi neutre. Nous n'allons jamais nous exprimer sur le fond du projet ou des politiques publiques. Dans le compte-rendu que nous rendrons à la fin de ce débat, nous n'allons jamais nous prononcer sur le fond de la question, mais nous devons nous limiter à donner à voir aux décideurs toutes vos idées, toutes vos contributions, toutes vos propositions, pour que vous puissiez avoir une réponse à la fin de ce débat public.

Vous pouvez voir derrière moi la Commission qui organise ce débat. Nous étions 8 personnes. Nous ne sommes jamais tous en même temps dans les réunions pour des questions liées au COVID, pour ne pas nous exposer tous aux risques et faire en sorte que s'il y a un problème, d'autres puissent toujours prendre le relais. Et puis, c'est la dernière, donc il était important pour moi d'être là, comme presque partout.

Ce débat que nous avons organisé a eu plusieurs parties, plusieurs moments. Pour le préparer, nous avons rencontré 169 parties prenantes en deux mois : les syndicats, les acteurs de la chaîne agroalimentaire, la distribution, les coopératives, la restauration collective en foyer, les associations, une palette de plus de 41 associations de tous types et de tous genres. Pour comprendre quels étaient les enjeux et comment il fallait organiser le débat. Nous avons eu une plateforme, avec une possibilité pour chacun d'organiser son débat. Un moment citoyen très fort qui a été une assemblée

citoyenne sur l'agriculture. Et surtout, le cœur du débat est le tour de France que nous avons fait. Nous avons été une fois dans chaque région de France. Nous aurions dû être deux fois dans chaque région, mais la crise liée au COVID est arrivée et nous a obligés à réduire notre dispositif. J'ai envie de dire que nous avons bien fait, parce que je pense que ce soir, nous aurons d'autres annonces qui vont tomber et limiter ultérieurement notre marge de circulation sur le territoire.

Chaque fois que nous faisons un débat public, nous demandons à faire des visites d'exploitation. Je profite pour le faire maintenant plutôt qu'à la fin de la réunion, parce que tout le monde commencera à partir : je voudrais remercier les agriculteurs et agricultrices qui, aujourd'hui, nous ont ouvert les portes de leur ferme, de leur exploitation, pour nous expliquer ce qu'ils font, pour partager avec nous leurs inquiétudes, leurs passions, leur savoir-faire, leurs propositions. Pour nous, c'est très important. Je vous remercie vraiment beaucoup. Je sais que certains d'entre vous que nous avons vu aujourd'hui sont là. Donc, je vous remercie. C'est très important pour nous parce que, je le dis souvent, c'est aussi avec le souvenir de ce que vous nous dites, de ce que vous faites, que nous rédigerons ensuite le compte-rendu. C'est important pour nous parce que nous comprenons que, derrière une profession, il y a de l'humain, parfois de la souffrance ou de l'envie de bien faire, beaucoup de passion, nous l'avons beaucoup vu sur le terrain. Pour nous, ce tour de France a été très important, où nous avons beaucoup mis les pieds dans les exploitations. Cela nous a beaucoup appris et nous a permis d'approcher avec humilité et respect le monde agricole qui est un monde très passionné et très engagé, et où il faut vraiment être à l'écoute, surtout en ce moment historique, je pense, de ce monde-là. Je tenais à vous le dire en démarrage, parce que peut-être que nous n'aurons pas le temps après.

À travers vous, je remercie aussi tous les agriculteurs et agricultrices qui, dans toutes les régions, nous ont toujours très bien accueillis, avec beaucoup de bienveillance. Merci.

Passons maintenant à la réunion de ce soir. Juste un mot pour vous dire à quoi va servir tout cela. Ce mois-ci, la troisième partie du PSN sera rédigée, donc le plan stratégique national qui s'impose à tous les pays membres de l'Union européenne, qui doivent le déposer d'ici quelques mois à la Commission. Ensuite, une négociation s'entamera entre la Commission et chaque pays sur le PSN. Le PSN est composé de trois parties, vous le savez peut-être. Une partie diagnostic. Une partie stratégie, l'établissement d'un état des lieux de l'agriculture du pays à la lumière d'une analyse, d'un diagnostic. La stratégie et comment, à la lumière de l'état de santé de l'agriculture, de la stratégie, les aides seront distribuées concrètement en France. Il y a une petite marge de manœuvre sur la manière dont ces aides-là vont être distribuées. Certes la réforme de la PAC vient d'être actée, mais il y a encore de la marge de manœuvre possible sur le PSN. Et c'est sur cela que nous vous interrogeons ce soir, et que nous avons interrogé aussi les autres dans d'autres réunions.

Combien d'agriculteurs et agricultrices y a-t-il ce soir dans la salle ? Une bonne partie, je dirais. Combien d'associations, militants ou experts de la question y a-t-il aussi ce soir ? OK. Très bien. Donc, la plupart sont agriculteurs ou agricultrices.

À la fin de ce débat public, nous rédigerons un compte-rendu qui doit être publié deux mois maximum à la fin du débat public. Et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est obligé de répondre dans les trois mois qui suivent. C'est une obligation légale. D'ores et déjà, nous avons reçu 127 réponses aux propositions issues de la première partie du débat. Vous connaissez déjà, dès maintenant, la date de parution de la réponse du ministère. C'est un principe de reddition des comptes qui est très important, parce que cela vous garantit une réponse. Pas une prise en compte – cela, c'est la responsabilité des politiques –, mais la réponse, ce qui est déjà pas mal.

Comme toutes les réunions de la Commission nationale du débat public, avant de vous passer la parole – vous parlerez beaucoup entre vous et en plénière ce soir –, il est important que nous partagions un peu des éléments en commun. Certains d'entre vous, la plupart dans la salle, vous vous y connaissez, c'est votre domaine. Mais d'autres peut-être un peu moins. Il vaut mieux poser un cadre partagé. Aussi pour travailler à partir de données factuelles précises, produites par les autorités publiques. Nous aurons trois interventions de 10 minutes chacune. Je surveillerai la montre, parce qu'il est important d'avoir beaucoup de temps pour la salle. Ils parleront un peu des différents sujets. La réunion de ce soir est dédiée aux pratiques, aux évolutions des pratiques d'élevage. Nous aborderons la question sur plusieurs points de vue. La question de la biosécurité, qui est importante, les questions sanitaires et de santé des animaux. Et aussi des questions de bien-être animal, des questions d'impact des pratiques d'élevage sur l'environnement. Et de l'autonomie fourragère et de production de protéines végétales à destination animale. Il nous a semblé que ces aspects-là recouvraient un peu la question. Il y en a d'autres, comme la performance économique des filières.

Vous pouvez aussi aborder ces sujets ce soir. Nous mettrons le focus sur ces quatre thèmes, mais nous savons que le sujet est très vaste et très multiforme.

Pour nous aider à poser le cadre ce soir la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt), qui est représentée par M. François GEAY. Vous êtes le directeur adjoint de la DRAAF. Puis, nous avons Éric LE LEU de la DGAL (Direction générale de l'alimentation). Vous nous parlerez de biosécurité. Et enfin M. Jean-Louis PEYRAUD, qui est Directeur scientifique adjoint de l'INRAE de Rennes, qui nous parlera de bien-être animal et d'impact sur l'environnement.

Messieurs, je vous l'ai dit, je vous surveillerai avec la montre. Monsieur le Directeur adjoint, je vous propose de démarrer votre présentation qui portera sur les questions d'autonomie fourragère, de protéines, etc., pour nous faire un rappel de ce qui est prévu et de ce qui se prépare aussi. Il est 20 h 22. Avant que vous ne démarriez, est-ce qu'il y a des questions de la salle sur le débat, la Commission, des curiosités ? Tout est clair ? C'est bon. Ensuite, nous aurons une session de participation, donc vraiment le débat entre vous et avec la salle. Je vous propose de démarrer pour 10 minutes.

M. François GEAY, Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et à tous. 10 minutes, le temps est compté pour évoquer de manière sans doute très incomplète le sujet de l'approvisionnement en protéines végétales. C'est juste un éclairage et quelques données qui, j'espère, alimenteront vos discussions. Mais comme ce débat en région sur la future PAC est le dernier qui est en train de s'organiser et qu'il se fait en Bretagne et que cette région, que je découvre depuis quelques mois en masqué, et plutôt en visio, est une région tout de même très singulière du point de vue agricole, je n'ai pas résisté à l'envie de vous donner en introduction une petite photo, sans doute très imparfaite, de l'agriculture bretonne. C'est une agriculture qui occupe le premier rang des régions de France pour la valeur de sa production agricole, avec près de 9 milliards d'euros en 2019. Ce n'est pas la plus grande région agricole en surface, bien évidemment. Mais en termes de valeur de production, c'est la première. 6 milliards d'euros sur des productions animales et 1,2 milliard d'euros sur les productions fourragères et les céréales. Le solde étant lié à la production de légumineuses et de services.

La ferme bretonne est donc le *leader* national de nombreuses productions animales majeures. Évidemment, on pense à la production porcine, à la production de volailles, à la production d'œufs, de lait, y compris en production biologique comme en production conventionnelle. C'est aussi le *leader* de plusieurs productions végétales et légumières. C'est également la première région en matière d'abattage. La thématique de ce soir étant celle de l'élevage, il fallait, je pense, le rappeler. Et aussi la première région de France pour le poids des salariés dans l'industrie agroalimentaire.

Le volume de production agricole en Bretagne excède très largement les seuls besoins des Bretons. Nous estimons que la production bretonne permettrait globalement de couvrir les besoins alimentaires de 23 à 24 millions d'habitants.

Maintenant, je vais rentrer dans le vif du sujet, très rapidement sur une diapositive sur laquelle je vais m'appesantir un peu, puisque c'est la diapositive sur les enjeux sur la thématique principale sur laquelle on m'a demandé d'intervenir, qui concerne l'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale. Je le dis tout de suite, je ne parlerai pas d'alimentation humaine – ce n'est pas le sujet de ce soir. C'est vrai que nous aurions pu l'évoquer, notamment en lien avec tous les enjeux relatifs à la végétalisation de l'alimentation, et en lien aussi avec la diminution de la consommation de viande que l'on observe depuis une vingtaine d'années. Et la pression sociétale aussi en faveur du bien-être animal. D'autres que moi en parleront.

Élever des animaux, c'est d'abord, évidemment les soigner. Et les soigner au quotidien, c'est d'abord pouvoir les nourrir. Cela paraît sans doute une évidence pour la plupart et peut-être la très grande majorité d'entre vous. Il faut savoir que c'est un métier extrêmement technique, notamment dans des productions, dans des élevages de rente – plus l'élevage sera extensif, plus ce sera un métier extrêmement technique. Je crois savoir que dans certains élevages, nous avons plusieurs dizaines de recettes d'aliments différents. Et dans chacune de ces recettes, vous pouvez avoir plusieurs dizaines d'ingrédients qui composent l'alimentation de ces animaux.

La moitié de l'alimentation animale est composée de céréales. Dans ce domaine, la France a plutôt un atout. Elle produit 58 millions de tonnes de céréales. Un tiers est dédié à la nutrition animale. Nous sommes très largement autosuffisants dans ce domaine. Notre point faible, en revanche, concerne la production de protéines végétales et, nous le verrons, c'est surtout le soja qui est une source de

protéines très prisée des entreprises notamment spécialisées en nutrition animale. Il y en a peut-être parmi vous ce soir.

La dépendance protéique de la France, c'est-à-dire la part de protéines végétales importée par rapport à la quantité totale nécessaire pour l'élevage, toutes espèces confondues, est estimée à environ 50 %. Et cette dépendance est en très grande partie, majoritairement, liée au soja. Or, ce soja a de grande qualité nutritionnelle, mais n'a pas que des avantages. D'abord, on le voit, la balance commerciale dans ce domaine-là n'est pas à notre avantage. Ce sont souvent des productions de soja importées de pays tiers, avec souvent l'utilisation de variétés OGM, des problématiques liées à de la déforestation dans certains pays. Cela pose un certain nombre de questions qui sont croissantes.

Par ailleurs, la crise actuelle que nous sommes tous en train de vivre met en lumière la fragilité de ce mode d'approvisionnement, de cette dépendance de l'extérieur qui affecte notre résilience et la soutenabilité de nos modèles de production agricole. Dans cette situation-là, l'enjeu repose également sur notre capacité à relocaliser cette alimentation des animaux d'élevage en réintroduisant en particulier des plantes légumineuses – vous savez, ces plantes qui fixent l'azote de l'air – dans les rotations. J'en dirai un mot tout à l'heure. Et permettre ainsi de réduire le recours aux engrais, d'améliorer le bilan carbone et d'éviter des fuites d'azote, voire des émissions d'oxyde d'azote.

Un mot sur les surfaces en protéagineux en France, qui avaient chuté dans les années 2000 et qui connaissent une légère remontée. Nous verrons aussi une diapositive pour la Bretagne à ce sujet. Nous avons à peu près 300 000 hectares de culture protéagineuse (pois, féverole, lupin) en France actuellement. Et de la même manière, les légumineuses fourragères qui avaient connu une baisse jusqu'en 2012 sont depuis à la hausse et atteignent aujourd'hui 360 000 hectares (luzerne et trèfle essentiellement pour la Bretagne, mais aussi la féverole, le pois fourrager). Cette substitution par des protéines locales qui est un enjeu fort, c'est également un enjeu sociotechnique. Il faut savoir que le coût de l'aliment est une composante essentielle du prix du revient des productions animales. En viande porcine, l'aliment peut représenter – cela sera peut-être contredit ici – jusqu'à 60 % du prix de revient du porc conventionnel. Cela peut monter jusqu'à 80 % pour du porc bio.

Enfin, pour terminer sur ces enjeux, il y a un enjeu particulier pour la Bretagne singulièrement, et plus largement le grand Ouest, où sont localisés majoritairement les grands acteurs français de la nutrition animale, ce qui en fait pour nous un secteur stratégique. La Bretagne produit 8 millions de tonnes d'aliments du bétail par an. Et c'est 40 % de la production nationale. Voilà pour cette cartographie un peu rapide des enjeux sur la relocalisation de la production de protéines.

Un mot sur les importations de soja en France. L'autonomie en protéines, je l'ai dit, atteint 77 %. En France, si nous comptabilisons toutes les sources de protéines, y compris l'herbe, puisque dans l'herbe et les fourrages il y a un certain nombre de protéines, et c'est un enjeu important. Mais c'est vrai que si l'on ne regarde que les produits à fort taux de protéines, les oléagineux, les protéagineux, le soja dont nous avons déjà parlé, notre dépendance ou notre autonomie n'est que de 50 %. C'est une dépendance qui est donc très importante. Elle est même très croissante, vous le voyez sur la diapositive ces dernières années. Elle nuit au bilan carbone de l'élevage à l'évidence. Et pour être honnête, cette dépendance est encore plus forte au niveau européen, puisque l'on estime que 70 % des besoins en tourteau de soja sont satisfaits par les importations dans les autres pays.

Très rapidement, une petite diapositive pour revenir un peu en Bretagne tout de même, sur les cultures protéiques. Vous voyez que celle en protéagineux comme celle en légumineuse fourragère est très modeste. C'est de l'ordre de 20 000 hectares ces dernières années. Je crois qu'il y a une courbe où il y a des chiffres qui sont un peu sous-estimés. Mais en gros, retenez cela : 20 000 hectares en Bretagne ces dernières années.

Un mot sur la PAC et les protéines végétales, puisqu'au-delà des aides découplées – cela devient peut-être un peu technique pour certains d'entre vous, mais je ne pense pas – vous savez qu'il y a dans les aides découplées ce que l'on appelle le paiement vert, qui contribue à maintenir les prairies ou à une certaine diversité des assolements. Et nous avons en Bretagne quelque chose qui est très prisé, c'est ce que l'on appelle les mesures agroenvironnementales et climatiques. Mais au-delà de ces aides aux agriculteurs, la stratégie nationale en faveur des protéines passe également par des aides couplées. En effet, la France a choisi de mobiliser 2 % de son enveloppe totale de paiement direct pour le soutien aux plantes riches en protéines. Vous les avez sous les yeux. Et les 5 aides pour les plantes riches en protéines partagent une enveloppe commune de près de 138 millions d'euros en 2020. C'est à peu près 4 millions d'euros d'aides aux cultures protéagineuses en Bretagne en 2019, parce que je n'ai pas encore les chiffres de 2020.

Un dernier flash sur le plan de relance. Dans le plan de relance qui a été annoncé début septembre, il y a dans les mesures qui sont mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture une mesure en faveur des protéines végétales qui est, pour l'instant, dotée de 100 millions d'euros *a minima*, puisque c'est une enveloppe asymétrique. C'est-à-dire qu'elle ne descendra pas en dessous de 100 millions d'euros, mais si nous avons besoin de plus, nous pourrions tirer sur d'autres lignes pour compléter le budget si nécessaire. Vous avez les objectifs de ce dispositif aussi sur la diapositive. C'est de réduire la dépendance envers les pays tiers, de relocaliser notre alimentation des animaux d'élevage – j'en ai déjà parlé – et de répondre finalement aux attentes des Français, notamment en termes de qualité nutritionnelle, de produits non OGM. Concrètement, la stratégie vise à doubler les surfaces cultivées. Aujourd'hui, c'est 4 % de l'assolement national. C'est de passer à 8 %. Et faire de la France un *leader* de la protéine végétale en alimentation humaine notamment, à horizon 2030, mais surtout de relocaliser une partie de l'alimentation à destination animale.

Le plan prévoit un soutien aux investissements des exploitations agricoles. Il y aura environ 20 à 25 millions d'euros des 100 millions d'euros qui seront consacrés à soutenir ces investissements. Parce qu'en fait, pour relocaliser ou pour produire ces cultures protéagineuses, il faut pouvoir s'équiper. Puis, il y aura aussi 50 millions d'euros qui seront fléchés plus largement sur des dossiers plus collectifs, des dossiers que l'on appelle de structuration de filière, qui associent plusieurs acteurs de la filière pour prévoir les investissements. Il y aura aussi un soutien à la recherche-développement, à l'innovation, à la promotion. Les deux dernières diapositives sont des détails...

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pourrez y répondre lors des questions.

M. François GEAY, Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Nous pouvons juste les passer si vous le voulez bien. Là, un détail avec les équipements éligibles pour les investissements dans les exploitations agricoles, avec quelques modalités, mais je pourrai y revenir si vous avez des questions ou après la réunion. Parce que tout cela est en train de se réfléchir et certains d'entre vous, sans doute, sont associés à des réunions nationales pour caler le dispositif qui n'est pas encore lancé.

Et dernière diapositive, la même chose sur la structuration des filières. Voilà, Madame la Présidente, j'en ai fini.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions de compréhension de la salle ? Des choses qui n'étaient pas claires ou que vous souhaiteriez approfondir ? Je prendrai trois questions puis nous passerons à la suivante. Juste avant que vous posiez des questions, j'ai oublié de vous dire au démarrage, je vous transmets le mot du Vice-président de la région, Olivier ALLAIN, qui s'excuse de ne pas pouvoir être là. Il était là au mauvais horaire, parce que vous savez que l'horaire n'a pas arrêté de changer, comme nous essayons de nous adapter aux possibles annonces, s'il y avait un couvre-feu, mais aussi de nous adapter aux horaires divers et variés de tous les agriculteurs et agricultrices. Enfin, cela a été un peu compliqué pour nous, nous nous en excusons. Il était là, et il s'excuse et voulait juste vous faire passer ce message, il était bien là, mais malheureusement à 20 h, il n'était pas disponible.

Alors, les questions. Allez-y. Présentez-vous parce que la réunion est audio enregistrée.

M. André POCHON

André POCHON, Côtes-d'Armor. Nous, ce que nous proposons pour justement devenir indépendants en protéines, c'est de subventionner les cultures en pois, fèves, soja, etc., mais sans en supprimant toutes les primes à l'hectare par ailleurs, de façon à ce que les agriculteurs soient incités fortement à produire des oléoprotéagineux. Et surfaces de prairie aussi. Il me semble que c'est la solution la plus concrète et la plus facile. Parce que la prime au quintal produit, nous avons connu cela en 1974. Cela a fonctionné, mais très compliqué à mettre en place. Surtout de l'autoconsommation.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Vous pourrez porter et argumenter aussi vos propositions autour de la table, lorsque l'on vous demandera les propositions. Là, c'est des moments de questionnement. Donc, gardez ces propositions pour le moment des propositions justement. Il y a deux questions encore autour de cette table.

Amaury DE L'ARGENTÉY

Juste pour faire remarquer, sur la présentation statistique de la région, que ces statistiques ne sont pas neutres. Et je pense que c'est là-dessus qu'il faut souligner les enjeux. Elles sont le résultat d'une PAC qui a favorisé l'agrandissement constant des exploitations, donc l'industrialisation des productions notamment animales et leur spécialisation. Tout cela est contraire à la direction de la transition écologique. Je crois que c'est cela qu'il faut souligner dans cette présentation statistique de la région.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. N'oubliez pas de vous présenter, parce que comme je le disais la réunion est audio enregistrée, et vous avez l'enregistrement de la réunion en ligne dans quelques jours et le *verbatim*.

Amaury DE L'ARGENTÉY

Je suis Amaury DE L'ARGENTÉY, ingénieur agronome à la retraite

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous avons une autre question autour de cette table.

Thierry COUÉ

Bonjour. Thierry COUÉ. Je voulais tout de même juste corriger un peu les chiffres, puisqu'en 35 ans la Bretagne a acquis à peu près 30 % d'autonomie en protéines. Ce n'est pas dit, alors que le reste de l'Europe n'est qu'à 10 % environ. Cela représente tout de même 2,5 millions de tonnes de tourteau entre autres. Et ce n'est pas neutre non plus. Cela veut dire que nous ne partons pas de rien, qu'il faut continuer, et que le plan protéines doit aider à cela.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. François GEAY, Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Merci beaucoup pour ces réactions. Je partage les remarques qui sont faites, parce qu'il n'y a pas vraiment de questions. Je crois avoir dit effectivement que la France était dépendante, mais qu'elle l'était moins que les autres pays européens. Mais il est vrai que les choses se sont améliorées et vu le poids que pèse la Bretagne, la Bretagne contribue énormément à cette amélioration. Nous avons vu qu'il y a eu notamment un effet des aides probablement à un moment, pour relancer la production. Nous produisons aussi du soja en France – j'ai oublié de le dire. Très peu, mais nous en produisons tout de même.

Les statistiques de la région, ce n'était pas non plus innocent effectivement. La Bretagne a parfaitement réussi ce qui était demandé aux agriculteurs français. Et tout cela a sans doute un prix. Mais c'est clairement d'abord une formidable réussite. Et c'est ce qui était attendu. Mais cela a ses conséquences et aujourd'hui nous avons sans doute à corriger. Et les PAC successives sont sans arrêt en train d'être réajustées pour corriger un peu les effets négatifs et pervers de tout cela.

Quant à la proposition sur les aides, je vous laisserai en débattre. Mais j'ai bien dit que les aides couplées aux protéagineux viennent en complément d'autres aides qui ont aussi leur intérêt pour favoriser notamment la diversité des assolements. Après, faut-il supprimer toutes les aides ? D'autres aides peuvent être utiles pour d'autres sujets que pour la culture de protéagineux.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Avant de passer la parole à l'intervenant suivant, je vous informe, parce que nous faisons un peu comme quand nous suivons un match de football et que nous ne pouvons pas le regarder, qu'un confinement sur tout le territoire a été déclaré avec des adaptations : écoles ouvertes, travail qui continue, pas de déplacements entre les territoires, tolérance pour les retours des vacances. Bien évidemment, les exploitations agricoles resteront actives. Voilà un peu les dernières nouvelles que nous avons des annonces.

Une dernière question là-bas, et nous passerons la parole à l'intervenant suivant.

Paulo AUFFRAY

Paul AUFFRAY, Vice-président de la chambre d'Agriculture et président de l'institut porcin national. Juste compléter votre présentation en disant que nous produisons aussi des protéines en Bretagne

puisque, rien qu'en produisant des céréales, il faut aussi rappeler que les céréales produisent également des protéines. Puisqu'un blé classique produit environ 10 % de protéines au prorata du poids du grain produit. C'est important de le dire.

Et deuxième chose sur le soja. On fait le procès du soja depuis longtemps pour de bonnes et aussi de mauvaises raisons. Il faut rappeler que le soja est produit dans le monde d'abord et avant tout pour produire la population. Parce que la première mission de la production de soja est de faire de l'huile pour la consommation humaine. Et le résidu de cette trituration, on obtient les tourteaux qui, eux, sont utilisés en élevage partout dans le monde. Donc, tout cela pour aussi pondérer un peu le rôle du soja dans l'alimentation humaine et animale. En produisant des protéines à partir du soja, du colza, du tournesol et d'autres cultures, vous produisez de l'huile. Et donc, vous produisez à côté des tourteaux qui sont principalement utilisés pour la nutrition animale. Ce sont deux choses complémentaires.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. François GEAY, Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Peut-être un petit complément là-dessus, très rapidement. Effectivement, les céréales contiennent des protéines, pas en taux aussi fort que les protéagineux ou les oléoprotéagineux, moins encore que le soja bien évidemment. Ce que j'ai dit, c'est que l'herbe contient des protéines. Et ce qui ne contient pas de protéines en fait, c'est plus simple de le dire, c'est le maïs. Or, le maïs a été un peu la part énergétique des rations animales qui s'est envolée dans les élevages les plus intensifs. Et c'est pour cela que les spécialistes de nutrition animale adorent les autres plantes très riches en protéines, à plus de 15 % de taux de protéines, parce que cela vient compléter finalement des céréales qui ont un peu de protéines, mais en proportion plus faible, et surtout du maïs qui ne contient quasiment pas de protéines.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je passe la parole à M. LE LEU de la Direction générale de l'alimentation, pour nous parler des questions de biosécurité, des consignes et des règles appliquées en matière de biosécurité. Il est 20 h 44.

M. Éric LE LEU, Direction générale de l'alimentation

Merci, bonsoir à tout le monde. Je précise que je dépends de la Direction générale de l'alimentation, du bureau santé animale qui est à Paris, mais j'ai la particularité d'être en poste à la DRAAF à Rennes également.

Donc, deux sécurités en élevage. D'abord, une présentation sur le concept *One health*, une seule santé. Cela veut dire que la protection de la santé de l'homme passe par la santé animale et celle de l'ensemble des écosystèmes. Ce qu'il faut savoir, c'est que la majorité des maladies animales proviennent de l'environnement, des animaux et avec un réservoir principalement issu de la faune sauvage. Il faut savoir que les virus et bactéries sont hébergés principalement par des animaux sauvages – on y reviendra. Et parmi ces maladies qui peuvent être transmises au monde de l'élevage, 60 % des maladies infectieuses humaines proviennent du monde animal, ce que l'on appelle des zoonoses, ce sont des maladies transmises à l'homme par l'animal. J'ai mis quelques exemples que vous connaissez : tuberculose, brucellose, salmonellose, influenza, rage, etc. Le concept est que tout est lié, l'environnement, les animaux qui vivent dans l'environnement et les animaux d'élevage qui sont dans l'environnement, et l'homme qui dépend de ce contexte.

La santé animale permet d'une part de protéger la santé humaine. Comme vous l'avez vu, tout est lié, et il ne faut pas oublier que si l'on protège nos animaux d'élevage, cela a une incidence sur notre santé à nous. Cela permet également de préserver l'activité économique, parce que si les animaux sont malades, forcément les revenus ne sont pas là. Cela nous permet de manger sainement, c'est une condition essentielle puisque les animaux passent à l'abattoir et, pour être consommés, il faut qu'ils soient sains. Et dernier paramètre, cela joue sur le bien-être animal. Forcément, un animal malade n'est pas dans des conditions de bien-être. Encore faut-il se le rappeler.

La biosécurité, on y arrive. Quelques principes de base. La définition, c'est l'ensemble des mesures de gestion et des mesures matérielles destinées à réduire le risque d'introduction, de développement et de propagation des maladies. Le petit schéma vous explique le risque d'introduction, de développement et de propagation. Mais vous voyez, dans cette définition, c'est bien réduire le risque. Le risque zéro n'existe pas. Nous sommes bien placés pour le savoir en ce moment. Et dans ce cadre

de la biosécurité, il y a des mesures de gestion, c'est-à-dire des procédures, des bonnes pratiques que l'éleveur doit appliquer, et des mesures matérielles, structurelles, des équipements à mettre en place, pour essayer de réduire ces risques.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'un élevage est bien dans un écosystème et que chaque risque de maladie est dû à un vecteur potentiel d'introduction de maladie. Et ces vecteurs sont multiples autour d'un élevage. Le schéma vous en présente plusieurs. On va commencer par les principaux, ce sont les animaux pouvant entrer dans vos élevages, qui sont contaminés et qui vont contaminer le reste du cheptel. Il y a également tout ce qui est faune sauvage, les nuisibles, l'eau, l'alimentation, les litières, les transports, l'homme lui-même, l'éleveur qui peut être également un vecteur de maladie. Chaque élevage est situé dans un contexte et soumis à plusieurs vecteurs plus ou moins importants selon le contexte de l'élevage.

La biosécurité, quelques principes. D'abord, on va essayer de zoner l'élevage pour essayer de réduire les risques d'introduction au niveau de la zone d'élevage d'agents pathogènes. On définit les zones d'élevage dans lesquelles il y a des principes d'accès. Une zone que l'on appelle zone professionnelle, qui a pour but de limiter les transports auprès de ces zones d'élevage pour éviter d'introduire des pathogènes tout auprès de l'élevage. Puis des règles pour l'accès des personnes dans les zones d'élevage, pour limiter l'accès à des personnes qui ne sont pas indispensables au fonctionnement de l'élevage.

Quelques autres principes de base : changer de tenue et se laver les mains avant et après le contact des animaux. Cela paraît tout simple comme règle, c'est parfois difficile à mettre en place. Et dans certains élevages, on va imposer des SAS sanitaires pour que les personnes qui rentrent dans les élevages changent de tenue, se lavent les mains et accèdent aux animaux avec une tenue d'élevage, pour limiter les contaminations par l'homme.

Autre principe. Vous avez vu que les agents pathogènes sont présents dans la faune sauvage. Cela sera par exemple d'isoler l'élevage de la faune sauvage. Par exemple, en posant des clôtures pour les élevages plein air en porcin, de poser des filets sur des parcours oiseaux, palmipèdes entre autres. Protéger les stockages de litières de l'alimentation. Là, vous avez de mauvais exemples. Ce sont par exemple des mangeoires qui sont accessibles aux oiseaux sauvages. Des stockages d'aliments que j'appelle « en *open-bar* », c'est-à-dire qui sont ouverts aux animaux sauvages, parfois même des sangliers. Et protéger les stockages de litière pour que les oiseaux et autres faunes sauvages n'y aient pas accès et ne puissent pas contaminer ces litières qui sont introduites dans les élevages après. Essayer d'avoir des animaux sains qui rentrent dans les élevages. Donc, mettre en place pour certains élevages des quarantaines, pour isoler les animaux et pouvoir les rentrer en élevage lorsque l'on est sûr qu'ils sont sains et qu'ils n'ont pas développé une maladie. Et bien sûr, nettoyer, désinfecter les bâtiments et les transports.

J'ai une petite vidéo. La biosécurité, c'est quand les éleveurs en parlent le mieux.

Diffusion d'une vidéo

Au-delà des images, ce sont les propos d'éleveurs qui sont intéressants. Je ne sais pas si vous avez retenu un peu ces propos : faire d'une contrainte une opportunité, réorganiser et organiser au niveau du travail. C'est un travail qu'il a fait avec ses salariés, vétérinaires. Et il a mis à plat ses pratiques en incluant la biosécurité qui est une contrainte plus importante. Il nous a parlé également de performances techniques, d'amélioration des conditions de travail. Vraiment, ils ont un système gagnant gagnant. C'est pour cela que je souhaitais vous passer cette vidéo.

Continuons.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il vous reste deux minutes.

M. Éric LE LEU, Direction générale de l'alimentation

Ça va le faire. Mission superflue ou primordiale, la biosécurité ? La biosécurité permet de prévenir certaines épizooties, qui sont les pestes porcines par exemple, l'influenza, fièvre aphteuse, qui ont des conséquences assez graves. Nous l'avons vu, cela permet de prévenir les zoonoses, les transmissions de maladies humaines. Par exemple, la salmonellose en volaille, par l'œuf. Cela permet également de prévenir des autres maladies animales courantes, parce qu'il n'y a pas que des maladies que l'on appelle danger sanitaire réglementé. Toutes les maladies courantes, respiratoires, digestives, qui sont un peu votre quotidien. Cela améliore les performances techniques. Et là, il y a

des études documentées par les instituts techniques, l'ITAVI, l'IFIP, qui prouvent que lorsque l'on met des mesures de biosécurité, les performances techniques sont améliorées et cela permet de diminuer les traitements vétérinaires, dont les antibiotiques.

Tout cela nous permet de garder un statut indemne de la France et une indépendance alimentaire. Cela permet de prévenir la santé humaine, cela permet d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments, cela permet d'améliorer le bien-être de l'animal. La performance économique, on l'a vu, dont les revenus des éleveurs et également tout ce qui est antibiotique. Cela permet d'améliorer également la santé humaine, l'économie d'élevage parce que les traitements coûtent cher. Et un petit exemple : c'est le plan éco antibio, qui a permis de diminuer, de 2012 à 2016, de 39 % l'usage des antibiotiques. Et quand on sait les conséquences de l'antibio résistant sur l'homme, c'est tout de même important.

Vous êtes peut-être un peu éloignés, en Bretagne, de la crise qui s'est déroulée dans la filière gras dans le Sud-Ouest, à partir de 2015, jusqu'en 2018. Ce qu'il faut savoir, c'est que la filière palmipède est une filière qui était très peu règlementée au niveau sanitaire. Pourquoi ? Parce que c'est une filière strictement française de canard gras. Il y en a en France et en Hongrie. Et cela n'intéresse pas la Communauté européenne. Enfin, cela ne l'intéressait pas avant. Pas de réglementation sanitaire. Très peu. Pas de biosécurité, ou très peu de biosécurité dans cette filière. En 2015 arrivent plusieurs virus, 80 foyers. 2017, 2018 : 485 foyers. Deux dépeuplements successifs de palmipèdes sur la région. 609 communes, 4 millions de volailles abattues. Coût estimé : 250 millions d'euros. Et une filière qui a failli disparaître. Rayée de la carte. Donc, cela fait réfléchir.

Et pour finir, une petite citation : « La biosécurité implique de se préparer à une catastrophe dont la probabilité est incalculable et dont l'arrivée est perçue comme imminente. » On y est. Nous y sommes.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des réactions ou des questions dans la salle ? N'oubliez pas de vous présenter.

M. Hervé GUYOT

Hervé GUYOT, je suis président de VivArmor Nature. Je suis effaré, puisque l'on nous parle d'isoler une production, de faire en sorte que les animaux de l'extérieur ne viennent pas. Si l'on pouvait les exterminer, ce serait encore mieux. Et à côté de cela, on nous parle d'agroécologie. J'avais cru comprendre que l'agroécologie était de tirer profit du fonctionnement des écosystèmes pour pouvoir avoir un équilibre de production sur son exploitation. Et là, j'ai juste appris que tout ce qui venait de la nature, il fallait surtout le bannir, parce que cela allait tout aller vers la catastrophe.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On prend les questions puis vous répondrez.

M. Emmanuel DE BRESSY

Bonjour. Je suis Emmanuel DE BRESSY. Cela va aller un peu dans le même sens. Vous utilisez souvent le terme d'écosystème, mais un écosystème est quelque chose qui vit sans déchets, en tout cas qui les retraits au sein de l'écosystème. Et là, ce que nous observons, c'est quelque chose qui a beaucoup d'intrants et beaucoup de production de déchets. Donc, il faudra trouver une autre terminologie. Cela ne s'appelle pas un écosystème. Quelque chose qui est séparé du milieu naturel qui, lui, fonctionne comme un écosystème, c'est quelque chose hors sol. Il faut appeler cela ainsi.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une autre prise de parole, là, tout au fond.

M. Cédric HENRY

Bonjour. Cédric HENRY. Je suis agriculteur en Ille-et-Vilaine. Par rapport à la biosécurité, je partage les propos. C'est que l'on n'a pas le choix, on doit se protéger pour faire face à tout ce qui peut nous arriver aujourd'hui ou demain. Par contre, le petit inconvénient que l'on a, c'est que par diverses réglementations, on a éloigné nos exploitations des personnes. Il a fallu construire nos bâtiments à plus de 100 mètres des tiers, il a fallu mettre des haies pour l'insertion paysagère et tout cela. Ce qui fait que nos voisins ne voient plus nos exploitations. Et ils s'imaginent un peu des choses. Et c'est à nous de savoir communiquer sur notre métier. Les règles de biosécurité ont fait aussi un peu peur aux personnes. On se cache, on a l'impression que l'on veut cacher un peu ce que l'on fait, alors que ce n'est pas du tout cela. Le principe, vous l'avez très bien expliqué. Je pense qu'il y a besoin de

communiquer aux personnes. Ce n'est pas pour se cacher que l'on met des règles de biosécurité, c'est bien pour se protéger. Je pense qu'il y a là un travail collectif à faire sur ce sujet.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une question, là.

M. Julien ROUZO

Bonjour. Julien ROUZO. Je suis futur éleveur dans le Morbihan normalement, en recherche d'une exploitation si jamais. Dans biosécurité, il y a bio et il y a sécurité. Bio, c'est la vie. Je pense que c'est un terme qui n'est pas forcément bien utilisé. Surtout que l'industrialisation de l'agriculture a fait que l'on a créé des génétiques qui sont complètement faibles, ultra fragiles. En plus, on les a enfermées dans des écosystèmes justement complètement stériles. On a aseptisé aussi bien les animaux, la « bouffe », parce qu'il y a beaucoup d'aliments médicamenteux, etc., en tout cas dans le passé. Et c'est comme cela que l'on a créé notre génétique. Je parle aussi bien du porc et de la volaille. Essentiellement ces deux productions-là qui sont très impactées là-dessus. Et je pense que l'on oublie que la vie, donc la biosécurité, la bio en tout cas, est faite de compétitions, de compétitions entre les bactéries et les champignons notamment, mais aussi des nuisibles, que l'on peut appeler nuisible, parce que pour nous, ils semblent nuisibles. Je pense qu'il faut, au contraire, regarder différemment les choses. Il y a des choses aujourd'hui qui sortent sur le pH RedOx, et qui sont très intéressantes au niveau de l'approche que nous avons du monde du vivant. Et nous nous rendons compte que nous pouvons combattre ou, du moins, orienter certaines positions de la vie pour empêcher certains champignons ou bactéries pathogènes d'entrer en compétition sur nos animaux, par exemple. Le monde du vivant est fait de compétition.

M. Éric LE LEU, Direction générale de l'alimentation

Je vais peut-être dire deux mots, si vous voulez bien. La dynamique infectieuse, la dynamique biologique des écosystèmes, en termes viral et bactérien, nous sommes des observateurs des écosystèmes. Nous ne maîtrisons absolument rien de la vie, des virus dans la faune sauvage et dans les écosystèmes. Nous ne voyons que les conséquences et essayons de limiter les conséquences. Pour limiter les conséquences, il faut de la prévention. Il faut bien comprendre que les virus et les bactéries dont on parle pour les maladies réglementées ne nous font aucun cadeau. Ce ne sont pas des virus ou bactéries banals qui font des maladies courantes, contre lesquelles on peut lutter assez facilement. Ceux-là sont là pour détruire la vie, se multiplier et faire des cadavres. C'est clair. C'est l'homme qui a créé les élevages pour pouvoir se développer depuis des millions d'années. Les élevages sont toujours au milieu de la faune sauvage. Et c'est dans la faune sauvage que se passe cette multiplication virale et bactérienne. Et donc, si nous avons trop de proximité avec ce monde-là, vous voyez ce qu'il se passe pour nous. Des aberrations peut-être de passage de barrière d'espèces. Et pour l'instant, on ne fait qu'observer ce qui se passe. Il faut bien avoir cela en conscience. Donc, quels que soient les systèmes d'élevage, plein air, hors-sol, etc., ils seront toujours dans un contexte des écosystèmes qui est évolutif. Le virus qui arrivera demain, personne ne le connaît. Et l'on verra bien ce qu'il peut créer. Si la science avance plus vite que le virus, on peut gagner. Si la science avance un peu moins vite, les virus prennent toujours le dessus.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y a pas mal de remarques de la salle. Je vois que cette question pose débat. Je ne veux pas clôturer le débat, je pense qu'il est important. Et on le voit, on a des appréhensions et des terminologies différentes. Il est là. Nous avons aussi un travail entre vous qui sera important et qui portera sur ce sujet. Le débat avec les intervenants ne se clôt pas là, nous l'aurons à nouveau. Je demande à chacune de vous qui avez levé la main de bien noter la question, parce que vous la reposerez après. Je ne les supprime pas. Je voudrais juste que nous passions à la dernière intervention pour une raison simple. Parce que beaucoup d'entre vous ont évoqué la question de l'écosystème, donc de l'environnement. Comment cet environnement est-il intégré ou pas dans les pratiques d'élevage ? Cela fait vraiment la suite avec les interventions suivantes. Écoutons la, puis nous reposerons ces questions. M. PEYRAUD, à vous la charge de faire le lien et de récupérer aussi ces interventions, pour apporter peut-être aussi des premiers éléments de réponse. Vous avez, comme les autres, 10 minutes. Allez-y.

M. Jean-Louis PEYRAUD, Directeur scientifique adjoint INRAE de Rennes

Les évolutions des pratiques d'élevage. Cela va être assez simpliste comme discours, parce qu'en 10 minutes, on ne peut pas tout traiter. Donc, je prends quelques cas, je dis quels sont les enjeux et ce que la PAC peut faire ou pourrait faire.

Quand on parle des enjeux pour l'élevage, d'une façon générale, il ne faut pas oublier qu'il y a l'homme, l'environnement et l'animal. Souvent, on ne parle que de l'environnement, que de l'animal, on oublie l'homme. Et d'autres ne parlent que de l'homme et oublient complètement le reste. C'est ce que l'on a fait dans les 40 dernières années, en fait.

Je voudrais tout de même rappeler au départ que l'élevage est tout de même la source d'emploi majeure du secteur agricole en France aujourd'hui, pratiquement 800 000 personnes travaillent de près ou de moyennement loin de l'élevage. De près, c'est dans la ferme. Puis, il y a les abattoirs, les laiteries, les charcuteries, etc. Rappeler aussi que l'élevage, en France, nous avons des structures d'élevage de taille moyenne. Que ce soit en porc, en volaille ou en lait, nous sommes deux fois plus faibles que les Danois, en taille d'élevage, plus faibles que les Hollandais, à peu près comme les Irlandais en vaches laitières.

Et surtout, ce qu'il faut avoir en tête, c'est la courbe du bas qui vous montre comment les filières françaises décrochent d'un point de vue économique depuis une quinzaine d'années. Cela devient tout de même très préoccupant. La ligne jaune, c'est les volailles. Là, c'est la catastrophe. Plus ça va, moins ça va. Même en porc, on perd. Et en lait, où l'on est soi-disant très forts, vous voyez comment l'on décroche sur les marchés européens aujourd'hui sur la filière laitière. Donc, il faut bien avoir en tête cette réalité-là, quand on va penser aux enjeux d'environnement, aux enjeux de bien-être animal, parce qu'il va falloir raisonner cela en se disant : comment peut-on faire demain pour faire mieux, résoudre ce problème d'économie et dépasser les autres ?

L'environnement, c'est d'abord les gaz à effet de serre. Ça, c'est sûr. C'est bien connu. Tout le monde en parle, peut-être un peu trop parfois, je pense. 10 % des émissions de GES européennes sont liées à l'élevage. C'est moins que l'industrie. Alors, on peut dire que l'on est content. C'est moins que les transports. Enfin, c'est tout de même important. C'est d'abord les ruminants. Et vous voyez, ce genre de courbe ici à gauche, qui montre l'empreinte carbone d'un kilo de viande *versus* un kilo de noisettes. Donc, je vous prie de ne plus manger de viande et de ne manger que des noisettes. Cela va vraiment baisser l'impact environnemental de votre assiette. Pour autant, l'élevage français, européen, est plutôt très performant de ce point de vue-là, par rapport aux autres au niveau mondial. C'est le graphique de gauche ici, où l'on voit, que ce soit en lait ou en viande, que l'on est beaucoup moins émetteur par kilo de viande ou de lait que les autres régions du monde. Donc, on ne veut pas trop baisser la production en Europe, parce que l'on va retransférer la pollution vers d'autres.

Que fait la PAC sur les gestes que l'on pourrait faire ? La réduction des émissions de GES est clairement une des priorités du *Green deal* puisque l'on affirme même que l'on peut être carbone neutre en Europe en 2050. Les outils de la PAC qui peuvent être mobilisés. Je vous fais ici une liste de choses qui existent dans la littérature. Je ne prends pas volontairement position, mais on pourra discuter après sur ce que j'en pense.

Premier outil : c'est de taxer les sources d'émission. Les sources d'émissions sont les ruminants et les engrais azotés. Taxer va être difficile, mais on peut avoir une conditionnalité sur les émissions ou sur la baisse des émissions. On peut soutenir des pratiques vertueuses avec l'*eco scheme*, donc renforcer des MAE climat par exemple, polyculture élevage, autonomie protéique. On en a parlé tout à l'heure. Le soutien à la prairie, très important – j'y reviendrai. Il peut y avoir des démarches volontaires. C'est par exemple les crédits carbone qui, aujourd'hui, se mettent en place tranquillement en France.

Puis, d'autres outils existent ou sont mis en avant par certains : taxer la viande rouge au double titre de ses effets négatifs sur la santé et de ses effets sur l'environnement (gaz à effet de serre), ou travailler sur l'affichage environnemental des produits. Il y a une expérimentation qui se met en place en France sur ce thème-là aujourd'hui. Et possibilité de choix de menus végétariens dans la restauration.

Deuxième exemple que je veux prendre : le nitrate, les pollutions locales. Évidemment, quand on est en Bretagne, c'est quelque chose que l'on traîne depuis des décennies, depuis les années 85 – 90 surtout. Quand on regarde objectivement ce qui se passe aujourd'hui en France, sur la carte de France, on voit bien que la zone où la teneur en nitrate des eaux de surface diminue sensiblement, c'est le grand Ouest. Cela veut dire qu'il y a des efforts qui sont faits et qui ont été payants. On peut dire que ce n'est pas suffisant et je pense que ça ne l'est pas. Enfin, c'est tout de même sur la bonne

direction. Le deuxième point qui est important, c'est la courbe d'à côté où l'on voit que non seulement il y a le nitrate, mais aussi l'ammoniac. Et là, en tant que chercheurs, ce que l'on peut dire, c'est qu'en France, on raisonne trop les problèmes un par un, on ne les prend pas dans l'ensemble. Aujourd'hui, avec la directive nitrate, on avait tout intérêt à envoyer de l'ammoniac dans l'air, puisque vous ne le comptez pas, pour baisser le nitrate. Aujourd'hui, il va falloir gérer à la fois le nitrate et l'ammoniac, et pour réduire l'ammoniac, il ne va pas falloir faire plus de nitrate. Donc, cela va être un peu compliqué.

Que peuvent faire les politiques publiques derrière cela ? C'est les actions du volet nitrate et donc le 7^e PRN qui se réfléchit en ce moment, avec des choses autour des matériels d'épandage qui soient moins émissifs, des aspects sur des outils qui pourraient être mis en œuvre pour abaisser les teneurs en nitrate et augmenter la qualité de l'eau, donc des aspects de reliquats azotés. Des paiements pour services environnementaux avec, par exemple, l'implantation de haies, de choses comme cela. Il y a beaucoup d'outils qui peuvent être utilisés. Et sur l'air, c'est ce que je vous ai dit, ce sont les plans de matériel le moins émissif.

La biodiversité, on en parle beaucoup. Et on parle de soja = déforestation = catastrophe. La déforestation est une catastrophe, c'est sûr, notamment pour les populations locales qui vivent dans les zones où c'est déforesté. Ce qu'il faut tout de même avoir en tête, c'est que l'Europe apporte 10 % de la déforestation mondiale pour toutes ses importations. C'est le soja, c'est la viande, c'est le caoutchouc, c'est le bois d'œuvre, c'est tout. C'est beaucoup, mais ce n'est que 10 %. La déforestation, c'est d'abord pour les personnes qui vivent dans le pays, pour qu'ils cultivent et qu'ils vivent dans ce pays-là. Les importations de soja en Europe diminuent trop lentement, mais elles diminuent. Et surtout, aujourd'hui, les filières travaillent beaucoup là-dessus. C'est très difficile de bien tracer le soja qui est importé en Europe, mais aujourd'hui les fabricants d'aliments à Bruxelles arrivent à montrer que 78 % du soja importé provient de zones à faible risque de déforestation. Cela ne veut pas dire zéro déforestation, mais c'est faible risque. Ou en sens inverse, 22 % provient de zones carrément de déforestation.

Alors ça, c'est le point négatif. Mais en même temps, l'élevage a des points positifs, surtout de ruminants. Contribution majeure de la prairie à ces aspects de diversité. D'abord, avec la diversité des espèces fourragères – il n'y a pas que le maïs, il y a plein d'autres espèces. Quand on est dans des prairies permanentes, il y a 40, 50, 100 espèces dans la prairie. Puis, c'est la diversité des paysages et des habitats, qui est maintenue notamment grâce à l'élevage de ruminants qui valorisent de l'herbe. Et il y a de très belles démonstrations dans la plaine de Niort par exemple, où l'on voit bien que, depuis 60, les vaches ont disparu au profit des céréales. Il y a une baisse catastrophique de la population d'oiseaux par exemple.

Que peut-on proposer pour soutenir l'élevage dans son rôle de protection de la biodiversité ? Déjà, c'est de maintenir une conditionnalité sur le non-retournement des prairies et d'avoir un système de paiement pour services environnementaux des prairies, au titre de leurs effets positifs sur le stockage de carbone, sur la biodiversité, sur la régulation des flux d'azote, et avec un niveau d'aide qui soit *crescendo* en fonction du type de prairie. Plus la prairie a des légumineuses, plus l'aide devrait être élevée, plus la prairie dure longtemps, plus l'aide devrait être élevée, ce qui remet en cause d'ailleurs la définition de Bruxelles qu'une prairie permanente est une prairie qui a plus de 5 ans. Il faudrait que l'on fasse sauter ce truc-là qui n'a aucun sens agronomique, et qui permettrait d'avoir une gradation de ce type-là. À la limite, ce paiement pour services environnementaux dans les zones de prairie très biodiversées – je pense par exemple au Massif central – pourrait être un système de rémunération des éleveurs qui vienne à la place de la PMTVA (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes).

Le bien-être animal, autre sujet ô combien d'actualité. On aime bien, au niveau de l'INRAE la définition de l'Anses. D'abord, parce que l'on a contribué à la faire (*Rires*). Le bien-être animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques de l'animal et de ses comportements, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception que l'animal a de son milieu. Quand on parle de bien-être animal, ce n'est pas de la bien-traitance, c'est beaucoup plus que cela. Cela veut dire qu'il faut d'abord supprimer les sources de douleur ou les substituer par d'autres pratiques ou les soulager. On revient sur castration, caudectomie, dégriffage, écornage, etc. Comment faire des méthodes de castration, par exemple, sous anesthésie ou plus de castration du tout ? Ce sont des questions qui se posent. Comment gérer – c'est un problème majeur de certaines filières – l'absence de valeurs économique de certains animaux, les poussins, les chevreaux, voire les veaux dans certains cas ? Pas chez nous, mais dans d'autres pays européens. Les transports d'animaux vivants qui sont ou qui seront mis en cause. Dans 10 ans, je pense qu'il y aura de grosses législations sur ce transport d'animal vivant. Ce qui peut remettre en cause quelques filières en France, pas trop en Bretagne, mais dans d'autres territoires. Puis, prendre en compte les capacités

cognitives des animaux pour repenser des systèmes d'élevage demain. Moi, je suis persuadé que ce qui va *driver* les systèmes d'élevage demain, ce n'est pas tant l'environnement que le respect du bien-être des animaux. Il va vraiment falloir concevoir des systèmes qui mettent au cœur du dispositif le bien-être et la santé – nous revenons sur la biosécurité – de l'animal et de l'homme qui travaille avec les animaux. Il n'y aura pas de bien-être de l'animal, s'il n'y a pas de bien-être de l'éleveur. Et il n'y aura pas de bien-être de l'éleveur s'il n'y a pas de bien-être de l'animal.

La PAC et le bien-être. Le bien-être est un bien public, ce qui justifie que ce soit pris en compte par la PAC. Des critères qui soient à l'échelle de l'Europe. Donc, d'abord ce qui peut éviter des compétitions mal venues entre États membres. Et la Direction générale de la santé à Bruxelles met en place des groupes de travail pour un étiquetage du bien-être et sur la rénovation de la législation actuelle.

Les outils de la PAC qui pourraient être utilisés pour contribuer à améliorer le bien-être des animaux. D'abord, c'est quasiment fait déjà – sous la présidence allemande, ils ont mis cela en tête de liste – la conditionnalité des aides du premier pilier sur le bien-être animal. Après, on définira quel critère on prend, évidemment. Et des aides publiques qui peuvent aller au-delà, donc un bien-être qui soit explicitement intégré dans l'*eco scheme*. Comme tout à l'heure la prairie, nous pourrions avoir des soutiens à des éleveurs qui vont au-delà de la réglementation, donc au-delà de la conditionnalité sur ces aspects de bien-être, sur différentes parties du bien-être. Puis, peut-être des critères de bien-être animal pour l'attribution d'aides à l'investissement avec les fonds FEDER ou les *Green Bond* qui apparaissent, le financement vert de l'agriculture. Ou il y a un gros besoin d'investissement dans les bâtiments en France. Indexer cette allocation des prêts sur le bien-être animal, pour progresser. Puis, il y a des démarches volontaires de filières, c'est clair, avec d'ailleurs des stratégies qui s'entrechoquent un peu aujourd'hui. On verra bien ce qu'il en est. Soit l'on dit qu'il y a un socle commun de bien-être et l'on fait des choses un peu mieux, c'est un groupe, et on appelle cela du label, cela existe. Ou ce qui est proposé par d'autres, un étiquetage de bien-être. Mais si on étiquette les carcasses d'animaux ou les steaks dans les grandes surfaces avec une étiquette de A à E, il y en a qui seront A, d'autres qui seront E. C'est deux stratégies différentes, ce ne sont pas les mêmes acteurs qui défendent ces deux visions. Nous pourrions en rediscuter, c'est un point de discussion important et les deux veulent aller vers plus de bien-être.

Santé animale, je n'insiste pas. Les antibiotiques. Vous voyez ici la consommation d'antibiotique dans les différents pays européens. C'est les données de l'Agence européenne de médecine. C'est les ventes d'antibiotiques. Données 2017. Et vous voyez les réductions d'utilisation d'antibiotiques. Selon les unités, les chiffres varient un peu. J'ai vu 39 % dans l'autre diaporama. Là, ce ne sont pas tout à fait les mêmes années. Bref. Cela diminue fortement. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que si l'on met en place des politiques en Europe, par exemple des conditionnalités sur l'utilisation des antibiotiques, cela va être très difficile. Parce qu'il y a des pays qui baissent fortement l'utilisation des antibiotiques ou qui sont déjà très bas. Regardez le Danemark. Pourtant, il a des élevages dits intensifs. Il y a quasiment deux à trois fois moins d'antibiotiques utilisés au Danemark que chez nous. Par contre, des pays en utilisent beaucoup : l'Espagne, la Pologne, l'Allemagne. Mais l'Allemagne en a pris conscience, et vous voyez qu'ils ont divisé par deux les doses en quelques années. Puis, des pays comme l'Espagne, mais surtout la Pologne augmentent encore ces doses d'utilisation d'antibiotique parce qu'ils développent leurs élevages. Donc évidemment, les Polonais n'auront pas la même vision que les Français ou les Danois sur une politique antibiotique. Même si le plan écoantibio est une réussite et que l'on aurait bien aimé qu'écophyto soit aussi efficace.

Pour terminer, moi aussi je termine par une citation, mais j'aime bien Geluck et je trouve qu'il a parfois des pensées qui sont de bon terme.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vous rappelle que les intervenants resteront avec nous toute la soirée. Nous prenons des questions. Et pour les autres questions, ils viendront à vos tables. Ils feront le tour et toutes les questions auront ainsi une réponse.

M. Jean-Marc THOMAS

Bonsoir. Jean-Marc THOMAS. Je suis paysan à Rostrenen et je suis militant à la Confédération paysanne. Je vous remercie, M. PEYRAUD de votre intervention. C'est vrai qu'elle a été bien introduite avec l'équilibre entre l'homme, l'environnement et l'animal. J'ai aussi beaucoup apprécié la proposition que vous faites sur le PSE prairie. Je crois que la mesure en faveur de la prairie est certainement une mesure centrale des écorégimes qui vont voir le jour demain. Donc, je vous rejoins bien.

Là où j'avais plus de questions, c'est par rapport au cours que vous avez montré et le message que vous avez délivré au travers du décrochage des filières animales en Bretagne. Je suis un fervent défenseur de l'élevage en Bretagne. Je souhaite qu'il se maintienne. Par contre, est-ce que la diminution du nombre de têtes de bovins ou la diminution du nombre de truies ou de volailles est une catastrophe ? Ce qui est une catastrophe à mon sens, c'est plutôt la disparition du nombre de paysans depuis des années. Et cela, bien avant le décrochage des filières agricoles. C'est cela, la catastrophe. Et aujourd'hui, voir les filières amorcer une baisse, est-ce qu'il ne faudrait pas justement s'en saisir comme une opportunité pour mettre en relation le volume de cheptel breton avec la capacité du sol à alimenter son cheptel et à gérer les déjections ? Je crois que c'est un nouvel équilibre qui est à rechercher, et ce n'est pas forcément à ériger la diminution du nombre de têtes de volailles comme une catastrophe. Il ne faut pas que ce soit une catastrophe, il faut que ce soit quelque chose qui se transforme en opportunité pour maintenir les éleveurs.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons une autre question par là.

M. Thomas PATRICK

Bonjour. PATRICK Thomas, éleveur, mais CEDAPA (Centre d'études pour un développement agricole plus autonome) également. J'ai également apprécié l'intervention de M. PEYRAUD concernant les prairies. J'aimerais apporter quelques compléments d'information à ce sujet. Depuis 1983, les surfaces de prairie en Bretagne – je parle des prairies de longue durée – ont diminué d'environ 200 000 hectares. C'est approximativement la surface d'un tiers de chacun de nos départements bretons, parce qu'ils ont à peu près la même surface. Parallèlement à la diminution de ces surfaces en prairie, nous avons assisté à une montée des problèmes environnementaux, puisque ces prairies ont été remplacées par des cultures annuelles pour la plupart.

Je rappellerai tous les bienfaits de la prairie pour notre environnement. La prairie est un véritable couteau suisse par rapport aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Évidemment, la protection de la ressource en eau. Quand il y a des prairies d'association graminées légumineuses, on utilise peu ou pas de fertilisants minéraux. Et on n'utilise pas de pesticides non plus. La prairie de longue durée, c'est également un trésor de biodiversité, il ne faut pas l'oublier non plus. Il y a récemment eu un rapport de la Cour des comptes européenne, qui a souligné l'insuffisance des mesures de verdissement de la précédente PAC par rapport aux enjeux de biodiversité et qui mettait en avant l'intérêt des mesures agroenvironnementales. Je parle des MAEC et principalement des MAEC système. Il ne faudra pas l'oublier non plus pour la prochaine programmation.

La prairie, c'est également des haies pour l'abri des animaux...

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi, si vous avez des questions précises, posez-les. Et après, toutes les propositions et vos points de vue, ce sera au moment des tables. Donc, je vous invite vraiment à arriver à la question, s'il vous plaît.

M. Thomas PATRICK

J'ai deux questions précises. On est donc très inquiets pour la suite des MAEC, puisqu'on pense ou on entend dire de plus en plus que c'est l'État qui va reprendre la main sur les MAEC et l'on a de grosses inquiétudes pour leur prolongation sur la prochaine période.

Et une question beaucoup plus précise concerne aussi les émissions de méthane par les ruminants. On a vu récemment que la Commission européenne prévoyait de s'attaquer aux émissions de méthane. L'intention est louable. Et dans le domaine agricole, qu'une des priorités était de diminuer les rejets de méthane et donc de s'attaquer à la composition des aliments pour diminuer les fermentations entériques. Autrement dit, l'avenir des vaches à l'herbe est plutôt en suspens. Là, on a grand-peur que la Commission nous refasse le coup de la directive nitrate où l'on s'est simplement préoccupé des rejets de nitrate, sans se préoccuper de tous les intérêts du système herbagé et de la production à l'herbe. Et pour reprendre les propos de M. PEYRAUD, on raisonne les problèmes un par un et pas l'ensemble des problèmes pour traiter justement les enjeux auxquels on a à faire face.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une autre question par là.

M. Didier LUCAS

Didier LUCAS, Président de la chambre d'Agriculture. Je ne sais pas si l'on peut se réjouir de la baisse de production globalement du lait, du porc, de la volaille. Par contre, je voulais poser une question à M. PEYRAUD, puisque c'est plutôt dans l'air du temps de plus avoir de plein air, d'animaux dehors, je me pose la question sur la consommation des antibiotiques. Comment évoluera la consommation des antibiotiques si l'on met beaucoup plus d'animaux dehors en contact avec les animaux et la faune sauvage ?

Et deuxièmement, j'aimerais tout de même dire qu'il va falloir à un moment donné que l'on dise aux producteurs quelles sont les priorités : le sanitaire, l'environnement, le bien-être animal, le bien-être des éleveurs. Parce qu'aujourd'hui, nous voyons bien que, lorsque l'on parle d'environnement, de gaz à effet de serre, on sait bien qu'avec des animaux sur litière, on gère beaucoup moins les gaz à effet de serre. Si l'on veut avoir moins de transports, on est obligé de concentrer l'élevage. À un moment donné, il faut vraiment – et ces débats sont intéressants, parce que je pense que tout le monde peut apporter son avis sur la chose – que l'on se mette d'accord sur quelles sont les priorités. Parce qu'aujourd'hui, beaucoup de producteurs bretons ne savent plus s'ils doivent faire un bâtiment sur paille, sur caillebotis. Parce que d'un côté, on veut améliorer l'environnement, et sur les gaz à effet de serre, c'est plutôt les caillebotis qu'il faut mettre. Si l'on n'est un peu moins carbone, effectivement, on met nos animaux sur la litière. Il y a vraiment des enjeux pour les éleveurs à savoir ce que la société veut et ce qu'elle est prête à payer. Parce qu'aujourd'hui, on peut dire qu'il y a un marché bio. Je sais aussi que sur la production d'œuf bio, il arrive un peu aussi à terme à un moment donné, parce que le marché n'est plus là et tout le monde n'a pas toujours les moyens.

Quand on parle de PAC, on parle de l'aide au maintien au bio. Effectivement, le bio coûte plus cher, c'est normal et cela se comprend. Par contre, si l'on veut faire évoluer toute l'agriculture, est-ce que l'on ne doit pas mettre les subventions européennes sur l'ensemble des agriculteurs pour les faire monter en gamme, pour avoir un prix ? Moi, je ne suis pas d'accord de subventionner de l'alimentation uniquement pour les consommateurs les plus riches. Je pense que la consommation a le droit d'être saine, bonne et sûre pour tout le monde. Et pour monter la qualité de nos aliments, il faut répartir la PAC de façon uniforme sur l'ensemble des productions.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc des questions sur les priorisations. Allez-y, très rapidement, car il faut que l'on se mette au travail.

M. Jean-Louis PEYRAUD, Directeur scientifique adjoint INRAE de Rennes

Réduction du nombre d'éleveurs, oui. Tous les modèles de développement de l'agriculture européenne sont basés sur l'accroissement de la taille des exploitations et la diminution du nombre d'agriculteurs, que ce soit en céréales ou en fruits ou en élevage. C'est la France qui est allée le moins vite dans ce secteur-là et qui a été la plus conservatrice. C'est peut-être aussi pour cela qu'elle perd des parts de marché, parce qu'il ne faut pas non plus se réjouir : produire moins en France, pourquoi pas ? Mais pendant ce temps-là, il y en a qui produisent plus. Je rappelle que l'Espagne est passée de 6^e producteur de porc en Europe il y a 10 ans à 2^e, si ce n'est 1^{re} devant l'Allemagne. Donc, ils se sont moins posés de questions. Et si l'on fait beaucoup moins de porc en Bretagne, on mangera du porc ibérique. Il faut poser tout cela, c'est important.

Les chiffres de réduction que je donnais, d'ailleurs, c'était les chiffres filière française. Je n'ai pas précisé, ce n'était pas que Bretagne. Je suis complètement d'accord qu'il faut maintenir... et c'est l'objectif de maintenir des exploitations de taille humaine, pas très grandes. Mais il faut trouver le bon équilibre.

Sur les autres questions, ce sera difficile de toutes les reprendre. De toute façon, les enjeux sont multiples. Je n'en ai pas parlé, mais dans les propositions pour une future PAC, il peut aussi y avoir un soutien aux consommateurs à faible pouvoir d'achat. Je rappelle qu'en France il y a tout de même 14 % des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et je ne sais pas combien ils seront à la sortie de COVID, si l'on en sort un jour. Et on voit bien aujourd'hui que dans la filière volaille – j'ai discuté avec les personnes de l'ITAVI la semaine dernière – ce qui augmente en consommation encore aujourd'hui c'est la volaille premier prix. Et les filières de qualité régressent. On peut demander effectivement, et il faut demander, mais il faut faire attention au fait que la réalité du marché n'est pas toujours là où l'on pense qu'elle est. Cela veut dire qu'il faut progresser avec des productions qui ne coûteront pas plus cher. C'est là la quadrature du cercle qu'il faut réfléchir.

Après, sur les MAEC, je n'ai pas la réponse.

Les émissions de méthane, personnellement je trouve cet objectif idiot. Je ne suis pas du tout sûr que l'on produise au niveau européen plus de méthane avec nos ruminants aujourd'hui que la faune sauvage en produisait au Moyen Âge. C'est très démontré aux USA par exemple, où les bovins nord-américains – Dieu sait s'ils sont intensifs et ont des problèmes – produisent moins de méthane que les troupeaux de bisons avant que Christophe Colomb arrive. Donc, je ne suis pas sûr que les ruminants soient les contributeurs majeurs au réchauffement climatique. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne doivent pas réduire leurs émissions. Mais le méthane... enfin, je passerai peut-être dans les tables pour vous expliquer, parce qu'il y a des enjeux très forts derrière cela, et je pense que les personnes qui prennent des décisions à Bruxelles ne connaissent absolument pas ce qu'est un ruminant.

Et sur le plein air, je ne suis pas un farouche défenseur du plein air. C'est-à-dire qu'il faudrait, je pense, réussir à avoir des systèmes d'élevage où les animaux, s'ils le souhaitent, peuvent avoir accès au plein air. Mais il faut d'abord penser que l'on peut fortement améliorer les conditions de vie des animaux dans les bâtiments sans forcément les sortir dehors. Ce qui peut être intéressant pour l'expression d'un certain nombre de comportements naturels, mais qui pose beaucoup de questions : contact avec la faune sauvage, cela a été dit. À la limite, le cas extrême, c'est les troupeaux de brebis du Sud-Est, quand elles se font dévorer par les loups, je ne suis pas sûr que ce soit du bien-être animal.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons passer à la partie qui est le cœur du réacteur ce soir. Vous allez, pour 50 minutes, travailler autour des tables. Vous verrez, on vous a posé des questions très précises, parfois peut-être techniques. C'est pour cela aussi que l'on a des experts dans la salle. On a trois thématiques, toutes les tables ne travaillent pas autour des mêmes thématiques. Nous avons thématique des questions précises auxquelles on vous demande de répondre sur le bien-être animal, des questions autour de l'autonomie fourragère et protéine et des questions sur l'impact sur l'environnement. Si jamais vous êtes dans une table où le sujet ne vous convient pas, changez de thème. On ne veut pas vous obliger à travailler sur des sujets qui ne vous intéressent pas.

Vous avez le nombre de tables concernées. Si vous n'aimez pas ou ne vous sentez pas à l'aise avec le sujet traité, changez de table. Je vous invite aussi à vous mettre aux tables avec des personnes dont vous sentez qu'elles n'ont peut-être pas le même point de vue que vous, parce que l'objectif est aussi d'échanger, de faire comprendre aux uns et aux autres les efforts que tout le monde fait. Et donc, c'est aussi intéressant. Ce n'est peut-être pas facile, c'est normal. Mais à la fin, c'est quelque chose de très intéressant.

Vous avez 50 minutes. Les experts sont là en ressource, si vous avez des questions. Je vous demande de lire les consignes. Si ce n'est pas clair, vous nous appelez et nous précisons ce que nous vous demandons dans les feuilles. Ces choses-là servent pour faire des propositions précises dans le cadre du PSN. C'est pour cela que l'on s'est permis d'être très précis sur certaines questions. Comme cela, on est sûr que vous aboutirez sur des propositions pointues.

Vous avez 50 minutes. Ensuite, je vous demande d'identifier autour de la table un rapporteur qui dira à quoi vous êtes arrivés.

Pourquoi vous demande-t-on trois propositions, pas une ou quinze ? Pas une, parce que si la table à côté a la même proposition, on a gaspillé du temps. Pas quinze, parce que si vous n'êtes pas d'accord, tout le monde sort la sienne et il est aussi important, à un moment donné, de trouver des convergences. Sachant que toutes les propositions seront reprises de manière intégrale. Mais le fait de vous en demander trois oblige un peu la table à faire des négociations entre vous, ce qui est aussi intéressant.

Vous avez 50 minutes. 21 h 33. Dans 50 minutes, on se retrouve.

Travail par table

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous propose de passer en plénière, parce que nous avons un débat entre nous tous, maintenant. Et chaque table doit présenter ses propositions. Nous allons identifier les tables qui sont prêtes. Vous allez présenter les propositions, vous rappelez le sujet de votre table. Je demande aux autres d'écouter, s'il vous plaît. C'est autonomie fourragère et protéines.

M. Jean GUITTON, rapporteur

Exactement. On a réfléchi ensemble sur le volet autonomie fourragère et protéines végétales.

Dans un premier temps, on nous demande de proposer des mesures pour soutenir l'autonomie fourragère. Le premier point que l'on a relevé et qu'il faudrait pouvoir accompagner financièrement. Donc, il faudrait des mesures pour former les exploitants et les étudiants pour pouvoir réussir à avoir les pratiques qui permettent de développer et d'atteindre de l'autonomie fourragère.

En second point, on a proposé de maintenir et développer les MAE système herbe, parce qu'elles ont fonctionné sur ces enjeux-là.

Le troisième point est de soutenir directement et financièrement l'autonomie fourragère des fermes avec, par exemple, un système, un mécanisme de paliers attractifs pour qu'arrivés à 80 %, on ait intérêt à passer à 90 % d'autonomie fourragère par exemple.

Sur le deuxième volet, on a deux propositions. Quel type d'aide à la production de protéines à destination animale ?

Ce serait dans un premier temps, surtout pour les systèmes monogastriques et céréaliers, d'avoir une mesure d'aide pour les systèmes qui intègrent des protéagineux de façon cohérente dans leurs rotations avec un pourcentage minimum, mais aussi maximum, parce que l'on veut garder une rotation cohérente dans ce système-là.

Ensuite, encore une fois, maintenir et développer les MAE système qui ont également fonctionné pour ces enjeux-là, pour les ruminants.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table n°1 qui était aussi sur l'autonomie ?

M. Philippe LE GOUX, rapporteur

Dans les mesures que nous proposons, pousser la recherche et le développement vers une culture de protéines végétales rentable à l'échelle européenne, notamment le soja.

On innove un peu, favoriser le développement de filières de production et valorisation d'insectes pour profiter des richesses protéiniques.

Au niveau des aides, pousser l'aide vers la recherche, vers la production et auprès des équipementiers pour innover dans les matériels qui permettent d'accroître l'autonomie en protéines. Et d'orienter les aides vers la richesse protéinique plutôt que vers le nombre d'hectares en production.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. La table 3 ?

M. Hervé GUYOT, rapporteur

Pour les prairies, supprimer la règle des 5 ans et promouvoir la conservation des prairies.

Les aides qui iraient avec cela, ce sont des aides en fonction de l'âge, de la durée d'implantation de la prairie, dans le cadre des *eco scheme*.

Ensuite, une autre mesure serait des aides à la filière protéique dans son ensemble, pas forcément seulement la production. Et les types d'aides seraient des aides aux exploitants pour l'implantation de surfaces, mais également des aides sur de l'expérimentation, de la recherche semencière, des tas de choses comme cela, et le traitement de la protéine dans sa totalité, pas seulement la protéine pour l'agriculteur ou les animaux des agriculteurs.

Une autre proposition de mesure, c'est maintenir – cela a déjà été dit – les MAEC pour les produits gastriques, mais les développer pour les monogastriques, en valorisant les engagements des agriculteurs, c'est-à-dire développer l'approche système de l'exploitation, que chaque exploitation ait un système particulier, mais voir les aides dans leur ensemble pour pouvoir se développer et avoir le meilleur engagement possible.

Nous n'avons pas la proposition du type d'aide, parce que nous étions fatigués.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. La table 4 ?

M. Jean-Pierre CLÉMENT, rapporteur

On n'a pas abouti à des propositions et des mesures, parce que l'on avait des types de personnes trop différentes autour de la table. Du coup, on a mis du temps à se mettre d'accord sur les termes et

sur ce que l'on entendait par les termes. On avait une vision de producteurs, de personnes impliquées dans la bio, des citoyens « normaux » et des élus. On a donc eu des soucis à se mettre d'accord sur quelles étaient les contraintes qui s'appliquaient à l'agriculture. La question nous a paru peut-être un peu trop spécifique pour la dégrossir, avant de dégrossir ces contraintes.

Je pense que l'on a tout de même dégrossi le fait que l'une des grosses contraintes était l'agro-industrie, ou les grandes surfaces... j'ai perdu le mot, mais les personnes qui fixent des prix sur le conventionnel. Et la contrainte économique était tellement importante pour les producteurs que cela ne permettait pas forcément de répondre à des questions sur les fourrages et les choses comme cela.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'était l'élément de consensus de la table cet esprit que vous venez de dire. Est-ce que tout le monde, plus ou moins, autour de la table était d'accord ?

M. Jean-Pierre CLEMENT, rapporteur

Oui.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord.

Intervenant

Moi, je suis producteur de lait. On a pris le temps de bien se connaître. On a des avis différents autour de la table. On s'est tous bien respectés, c'est la première chose très importante. C'était un débat très ouvert et on a manqué de temps pour arriver à une synthèse pour répondre à votre question. Donc, plutôt que de quelque chose d'inabouti...

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Mais c'est déjà très intéressant. Merci. Je propose de passer aux propositions sur le bien-être animal. Les tables 5 à 8. La table 5 ?

M. Thomas BODET, rapporteur

Sur le bien-être animal, déjà il y avait un préambule que l'on mettait. Ce n'est pas de bien-être animal sans le bien-être de l'éleveur. Pour nous, cela va forcément de pair. Et un deuxième préambule, ou une conclusion, mais cela a été dit à la table en fin de dossier. On avait une table, contrairement à celle d'avant, plutôt assez homogène sur ce que l'on pensait. Pour nous, le bien-être animal n'était pas vraiment un sujet, parce que l'on était plus ou moins des éleveurs ou pas loin de la production. C'était plutôt un sujet qui nous est amené de l'extérieur. Pour nous, le bien-être animal coule de source et n'est pas forcément un débat.

On a tout de même essayé de hiérarchiser les choses. Donc, il y en a un qui est bien devant : c'est soutenir davantage l'investissement en améliorant les conditions de vie des animaux en bâtiment. C'est quelque chose qui est à faire.

En deux, on a mis un autre élément qui ne nous était pas proposé, c'était harmoniser les règles au niveau européen, voire plus loin, au niveau mondial.

En troisième proposition, renforcer les normes minimales à respecter, notamment l'interdiction de certaines pratiques. On disait qu'il n'y avait pas forcément à renforcer, il y a déjà assez de normes.

En quatrième point, c'était soutenir davantage les démarches de progrès en accompagnant la transition des systèmes d'élevage en bâtiment vers plus de pâturage plein air. Développement et soutenir les certifications de bien-être animal des produits, on répondait oui et non. Pas forcément d'obligation. On est plutôt pour garder une diversité des productions.

Et la dernière, soutenir uniquement les élevages qui ont accès à l'extérieur ou prioriser ces derniers. Nous le mettons en dernier, pour nous, c'était à ne pas faire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table 6 ?

M. Thierry COUÉ, rapporteur

On a eu des discussions assez épiques sur plusieurs sujets. Vous connaissez un peu André. Donc, forcément, c'est parti sur des sujets qui n'étaient pas forcément de notre sujet. On a essayé tout de même de s'imposer l'exercice.

Sur les propositions de mesure, sur la hiérarchisation des mesures :

Un, soutenir davantage l'investissement qui améliore les conditions de vie des animaux en bâtiment. À faire ou à ne pas faire, en veillant à ce que les investissements participent à l'amélioration des conditions de travail.

En point 2, on a mis la D, qui était soutenir davantage des démarches de progrès en accompagnant la transition des systèmes d'élevage en bâtiment vers plus de pâturage ou plein air et développer et soutenir la certification bien-être animal des produits. Là-dessus, on est resté un peu sec tout de même sur à faire ou ne pas faire. On est parti sur d'autres discussions.

Troisièmement, soutenir uniquement les élevages qui ont accès à l'extérieur ou prioritairement ces derniers. Ne pas faire pour des raisons sanitaires. Voilà ce qui est ressorti.

En quatrième, renforcer les normes minimales à respecter, notamment l'interdiction de certaines pratiques et lesquelles. Pas de règles nationales qui ne soient pas européennes et qui s'imposent sans solution. Et ne pas légiférer sans rechercher, évaluer les impacts économiques, commerciaux et sans donner aux éleveurs un délai suffisant pour s'adapter.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Malgré cela, vous avez tout de même produit des choses. Table 7 ?

M. Paul CRÉACH, rapporteur

Comme la table 5 et la table 6, le bien-être animal est l'objet de grands débats. Je crois que tout le monde a divergé un peu du sujet pendant la discussion, dans toutes les tables. Et cela reflète bien le débat de société que l'on a aujourd'hui, finalement, sur ce sujet-là.

Par contre, ce qui est commun entre les tables qui travaillent sur le bien-être, c'est que l'on a mis aussi la proposition 2, soutenir davantage l'investissement améliorant les conditions de vie des animaux en bâtiment, en priorité dans la hiérarchisation.

Ensuite, sur la partie renforcer les normes minimales à respecter, notamment l'interdiction de certaines pratiques. Renforcer les normes minimales, pourquoi pas, si elles ont un intérêt ? S'il est prouvé scientifiquement qu'elles ont un intérêt. Et si elles sont par ailleurs appliquées dans l'ensemble des pays, pour ne pas créer de distorsion de concurrence dont a parlé M. PEYRAUD tout à l'heure. Et également les interdictions de pratiques. Il y a eu une discussion assez soutenue sur l'exemple du broyage des poussins. On ne peut que soutenir cela si, en tout cas, la technique qui permet de « sexer » le poussin dans l'œuf par exemple est vraiment fiable. On peut peut-être soutenir ces démarches-là pour accroître la fiabilité.

Soutenir uniquement les élevages qui ont accès à l'extérieur ou prioritairement ces derniers. Non. On a tranché là-dessus, par rapport aux problèmes de biosécurité qui ont été évoqués tout à l'heure. Et je crois aussi que l'élevage doit être désirable pour la société, mais aussi pour les éleveurs, parce que l'on manquera peut-être d'éleveurs demain si l'on donne aussi des orientations qui ne sont pas forcément les plus agréables.

La dernière, soutenir davantage des démarches de progrès en accompagnant la transition des systèmes d'élevage en bâtiment vers plus de pâturage ou plein air, on trouvait qu'il y avait un doublon avec la précédente là-dessus. Et sur l'étiquetage après de la certification bien-être animal des produits, là c'est pareil : il faut bien définir ce que l'on va mettre derrière cette certification. L'exemple du poulet qui vient d'être mis en place, d'après ce que j'ai vu, entre A, B, C, D, E, si l'on n'est pas en plein air, on passe directement en C. Comment fait-on pour gérer les autres productions ? C'est s'entendre sur la définition de ce bien-être.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table 8 a travaillé sur le troisième thème. On passe aux propositions sur les impacts des pratiques d'élevage sur l'environnement, et un peu l'architecture environnementale à trois niveaux proposés par le règlement européen pour la future PAC.

M. Henri ALLOY, rapporteur

Nous avons à notre table un agriculteur et cinq citoyens. Je dois dire que le débat s'est bien passé. Il y a un consensus sur toutes nos propositions. En fait, nous avons émis pas mal de propositions, mais nous nous en sommes tenus à la règle en ne gardant qu'une proposition par question.

Sur la première question : quelle mesure devrait être prioritairement obligatoire pour toucher les aides au revenu ? Nous avons décidé d'instaurer une aide au revenu proportionnelle au taux d'autonomie alimentaire de l'exploitation ou d'un territoire périphérique. Donc, soit l'exploitation ou la ferme est autonome en alimentation pour son bétail, soit un territoire proche mutualise ces productions afin d'augmenter cette autonomie.

Question 2 : quelle mesure proposeriez-vous dans l'*eco scheme* pour qu'elle soit rémunérée au titre des services qu'elle rendrait du point de vue de l'environnement et/ou du climat ? On a convenu d'une aide indexée sur la baisse du bilan carbone de l'exploitation. Un exemple a été donné avec le bilan CAP'2ER®. Tout serait pris en compte dans l'exploitation, par exemple la destination géographique des productions, la quantité d'intrants utilisés, les pratiques agricoles. Le bilan serait global dans l'exploitation. Et plus le bilan carbone serait faible, plus l'aide serait conséquente.

Sur la question 3 : quelle mesure d'accompagnement de la transition pourrait être une future mesure agroenvironnementale et climatique ? On est encore sur le carbone, un peu. C'est l'aide à toutes les pratiques dans l'exploitation de fixation du carbone. Donc, pratique dynamique cette fois : qu'est-ce que l'exploitation peut faire pour baisser ce bilan. On a convenu du non-labour, de l'augmentation du bocage, donc l'implantation de haie et la mise en place de prairies permanentes. Il y a sans doute d'autres mesures à prendre en compte. Et du développement de la biodiversité, tout cela étant lié.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On va passer à la table 9 maintenant.

M. Jacques BEUREL, rapporteur

On est quatre agriculteurs et une journaliste. Mais ce n'est pas parce que l'on n'était que quatre agriculteurs et une journaliste que l'on n'a pas eu de débats. On a même eu quelques fois du mal à s'entendre sur certaines choses. Ce n'est pas parce qu'il n'y a que des agriculteurs que tout coule de source.

Quelle mesure devrait être prioritairement obligatoire pour toucher les aides au revenu ? Tout ce qui est couverture des sols. L'importance de la couverture des sols l'hiver, parce que c'est vrai que ce n'est pas forcément obligatoire partout sur le territoire national. Autrement, tout ce qui est respect des pratiques environnementales, donc cahier de fertilisation, plan de fumure, etc. Bien respecter toutes ces règles en termes d'épandage. Et aussi tout ce qui est lié aux règles en termes de phyto. On est restés sur des mesures par rapport à la question, parce qu'on dit que c'est une aide au revenu. Si c'est une aide au revenu, c'est pour améliorer le revenu des agriculteurs. Donc, inutile de rajouter des contraintes supplémentaires. Parce que si l'on rajoute des contraintes supplémentaires à l'agriculteur, cela va engendrer une baisse de revenus. C'est pour bien comprendre un peu les choses, enfin je suis pratico-pratique, je suis agriculteur. Mais c'est vrai que quand on est dans notre exploitation, l'objectif est de faire un revenu, avant tout, et de vivre de son exploitation.

Sur la question 2 : quelle mesure proposeriez-vous dans l'*eco scheme* pour qu'elle soit rémunérée au titre des services qu'elle rendrait du point de vue de l'environnement et/ou du climat ? C'est tout ce qui est mise en place de cultures légumineuses, protéagineuses, oléoprotéagineux, qui permettent de répondre à cet enjeu de dépendance aux protéines par rapport à d'autres pays qui pratiquent la déforestation. Le maintien des prairies permanentes, tout ce qui est implantation de haies, bocages, réduction aussi des phyto, l'écophyto, tout ce qui est plan écophyto.

Autrement, sur la question 3 : quelle mesure d'accompagnement de la transition pourrait être une future mesure agroenvironnementale et climatique ? Là, c'est vrai que dans cette mesure-là, on intègre tout ce qui est système. Là où on a porté le débat, c'est qu'on est à l'échelle d'une exploitation. Il faut savoir que l'on est une entreprise, qui doit avoir une rentabilité. Le premier objectif d'un agriculteur, comme tout citoyen, est de gagner sa vie. Et pour gagner sa vie, dans une entreprise, il faut être rentable économiquement. Et cela ne veut pas dire que l'on fait n'importe quoi en termes d'environnement. Mais je crois qu'il faut qu'on lie... l'exemple des MAE, c'est que mettre en place des mesures agroenvironnementales, il faut qu'il y ait aussi une rentabilité économique. Il y a l'exemple des... on a voulu le dire, par rapport à la problématique des MAE. On a vu dans certains secteurs qu'ils n'ont pas toujours été très séduisants quelque part. Et il faut se poser la question de pourquoi il n'y a pas eu de MAE. Même si dans les systèmes plus herbagés, cela a plutôt bien fonctionné. Mais

quand on voit les systèmes MAE monogastriques, cela n'a pas fonctionné. Il faut donc se poser la question de pourquoi cela n'a pas fonctionné. Parce que, quelques fois, l'intérêt économique pour l'éleveur, pour son exploitation, même s'il y avait un intérêt environnemental, n'est pas là. C'est bien d'être capables de mettre en place des systèmes qui permettent d'améliorer les pratiques environnementales puisque c'était le thème de notre table, mais qui améliorent aussi la rentabilité de l'exploitation. D'autant plus que... et là, je m'adresse à...

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez détailler un peu les propositions que vous avez faites ?

M. Jacques BEUREL, rapporteur

Aujourd'hui, on fait un certain nombre de propositions. Mais en termes de budget, on n'est pas à la hauteur.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Justement, c'est au ministère après à choisir où mettre le paquet.

M. Jacques BEUREL, rapporteur

Enfin, on sait comment cela se passe. Je peux vous dire, j'ai l'expérience, si je peux argumenter. Je suis producteur de lait. J'ai fait une étude économique. Je me suis intéressé à la MAE système. Je suis un système herbagé, plutôt un système pâturant. Quand j'ai fait mon étude économique, par rapport à mettre en place un système MAE, j'ai vu qu'économiquement je n'avais pas de rentabilité. Si les budgets ne sont pas à la hauteur des changements qui doivent s'appliquer dans les exploitations, je ne vois pas comment on pourra séduire les agriculteurs.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On passe à la table suivante.

Mme Thérèse FUMERY, rapporteur

Bonsoir. On était six, dont cinq producteurs, paysans et une animatrice. On a eu un consensus assez facile entre nous. Sur la première question : quelles mesures doivent être prioritairement obligatoires pour toucher les aides au revenu ? On pense qu'il faut un pourcentage minimum d'autonomie alimentaire sur les exploitations ou dans un territoire restreint autour de l'exploitation. En différenciant au niveau des systèmes, entre élevage de polygastriques et élevage de monogastriques. Parce que l'on pense que la problématique ne se pose pas tout à fait de la même façon, en termes d'autonomie alimentaire par rapport au point de départ aujourd'hui.

Sur la question 2 : quelle mesure proposeriez-vous dans l'*eco scheme* ? On a différencié aussi entre élevage monogastrique et élevage polygastrique. Pour les élevages de polygastriques, on pense qu'une aide à la prairie avec une rémunération différenciée en fonction de certains critères, comme l'âge de la prairie, la composition de la prairie, le mode d'exploitation notamment avec un pourcentage minimum de pâturage, serait une mesure sans doute importante, comme l'a dit un peu l'intervenant de l'INRAE, et comme l'a proposé aussi France Stratégie. On pense que c'est une mesure qui pourrait aller loin en termes d'environnement en tout cas. Pour les monogastriques, on pense qu'il faut aussi encourager par des aides l'utilisation de mélanges céréaliers, de plusieurs espèces dans la même culture, voire de cultures associées. Et aussi, on pense qu'il faut continuer, comme on le faisait dans l'actuelle programmation, les aides au maintien des MAEC, et des aides au maintien de l'agriculture biologique, parce qu'il nous semble que ce sont des mesures qui aident des productions qui ont un fort pouvoir de protection de l'environnement, enfin favorables en termes d'environnement.

Sur la troisième question, les mesures d'accompagnement de la transition, on a aussi différencié élevage monogastrique et élevage de polygastriques. Sur les élevages de monogastriques, on pense qu'effectivement en Bretagne, on n'a pas réussi ce que l'on a réussi avec les MAEC au niveau des polygastriques. Et autour de la table, on pense qu'il faut travailler à trouver des mesures. Enfin, il n'y a pas de raisons que des mesures systèmes en monogastrique ne puissent pas être intéressantes et pertinentes. On pense que c'est sans doute un défaut de travail – je pense que je ne trahis pas les collègues autour – et que l'on devrait pouvoir proposer quelque chose d'efficace pour les élevages de polygastriques en termes de MAEC système. On a pensé que c'était les MAEC systèmes qui étaient importantes. Et pour les polygastriques, les mesures ont fait la preuve de leur efficacité et de leur intérêt, puisque les éleveurs de polygastriques ont tout de même répondu très positivement, en tout cas en Bretagne, et pourquoi pas ailleurs en France. Mais encore faudrait-il qu'elles soient proposées

ailleurs en France, ce qui n'est pas tellement le cas. Donc, on pense qu'il faut continuer sur ces visées-là et l'étendre à l'ensemble du territoire français, voire au-delà.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table suivante, la 11.

M. Christian MOCHET

Bonjour. Nous, nous n'étions pas forcément tout le temps d'accord. Agriculteurs, et non-agriculteurs. Par contre, on va de Brest à Rennes. Ce n'était pas forcément plus facile, mais c'est comme cela.

Quelles mesures devraient être prioritairement obligatoires pour toucher les aides au revenu ? On a commencé par un préambule, c'est-à-dire réserver les aides à l'agriculteur à titre principal. C'est-à-dire qu'il faut que l'agriculteur soit d'abord agriculteur et non faire un autre métier. Ne remplissons pas les conditions d'accès à la retraite. C'est un sujet qui a été évoqué aussi, parce que des personnes qui cumulent retraite et exploitation, ce n'est pas logique. Dont l'activité est la production de denrées destinées à l'alimentation animale et humaine. On n'est pas rentrés dans les critères environnementaux précis, mais déjà c'était ces conditions de départ.

Question 2 : quelle mesure proposeriez-vous dans l'*eco scheme* ? Aides incitatives à la prairie, avec un paiement progressif en fonction de l'âge de la prairie. Et on en a mis deux, même s'il ne fallait en mettre qu'une : une aide à l'implantation et au maintien des haies. On ne voulait surtout pas occulter la partie entretien des haies parce qu'implanter des haies, c'est bien, mais s'il n'y a personne pour les entretenir après, cela ne le fait pas.

Sur la question 3 : quelle mesure d'accompagnement de la transition pourrait être une future mesure agroenvironnementale et climatique ? Mesure système bas carbone, avec des indicateurs améliorés par rapport à ce que l'on connaît et adaptés aux différents systèmes d'atelier de production, que ce soit accessible pour des producteurs de lait, de porc, de volaille, etc.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On va à la dernière table.

M. Cédric HENRY

À notre table, nous sommes plusieurs agriculteurs, un non agriculteur propriétaire, et une salariée agricole.

Quelles mesures devraient être prioritairement obligatoires pour toucher les aides au revenu ? On revient un peu à la table d'avant. On a dit : exploitant à titre principal et non salarié. Cela revient à ce que la table précédente a dit.

Question 2 : quelle mesure proposeriez-vous dans l'*eco scheme* pour qu'elle soit rémunérée au titre des services qu'elle rendrait au point de vue de l'environnement et/ou du climat ? On a noté aussi la couverture des sols en hiver. On a aussi noté quelque chose qui va vous paraître un peu... mais qui va en accord avec la première question : renforcer le paiement redistributif à 70 hectares et à plus de 20 %. On a eu une discussion, parce qu'une personne autour de la table nous disait qu'il fallait limiter les exploitations à 50 hectares, et cela a fait bondir quelques-uns d'entre nous, parce que l'on a tous des exploitations, dont un qui a moins de 50 hectares, mais aimerait s'agrandir, et les autres qui ont un peu plus de 50 hectares, qui ont même 100 hectares, mais il y a trois UTH dessus. Donc, c'est la prise en considération de l'actif qui permet de garder nos exploitations. Et à force de conversations, on s'est à peu près compris. On était juste un peu à 20 hectares de plus de différence, mais on était dans le même sujet, parce que ce n'est pas limiter la taille de l'exploitation, mais limiter la taille à l'UTH.

Sur l'accompagnement à la plantation de haies et à la valorisation du bois. Encourager à la consommation de protéines françaises. Et on a bien mis « à la consommation », pas « à la production ». Cela a fait débat chez nous, mais je pense qu'aujourd'hui si l'on veut attirer la production de protéines en France, c'est d'abord les consommateurs qu'il faut inviter à consommer de la protéine, c'est-à-dire les monogastriques. Si l'on aide à la consommation, on aura forcément des personnes pour la produire.

Quelle mesure d'accompagnement sur la transition pourrait être une future mesure agroenvironnementale et climatique ? On a parlé du plan bâtiment, qui aide l'ensemble de nos agriculteurs sur notre région, c'est-à-dire que ce soit les producteurs d'élevage, surtout pour conserver

l'élevage. Et une autre mesure, c'est les mesures d'aide aux techniques alternatives qui permettent la réduction de produits phytosanitaires.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je demande une première réaction.

Intervenant

Juste sur le point des protéines françaises, j'aurais plutôt dit protéines locales. Est-ce que l'on ne veut pas jouer l'Europe sur ces questions-là ?

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je demande aux intervenants, très rapidement, un flash d'une minute, un ressenti très général des propositions, si vous le souhaitez. Et après, on passera à la salle.

M. François GEAY, Directeur adjoint DRAAF Côtes-d'Armor

Si c'est très rapidement, un mot : bravo d'avoir joué ce jeu-là et cet exercice. Depuis le début, on vous explique qu'il y a trois experts et des tables. Moi, je crois que, finalement, il y avait bien 70 experts dans cette salle pour faire un certain nombre de propositions. J'ai essayé de les synthétiser, les ramener en grands groupes.

Il y a des idées autour de l'incitation à la production. Les MAEC ont été beaucoup citées. Je comprends. C'est vraiment une région – je l'ai dit tout à l'heure, M. PEYRAUD également – où les MAEC ont été très développées. Je voudrais simplement répondre à cela. Rassurez-vous, les MAEC ne vont pas disparaître. Ce qui va changer dans la future programmation, c'est la question de la responsabilité, ce que l'on appelle l'autorité de gestion qui était régionale dans la programmation actuelle, et qui reviendra à une autorité de gestion État, mais c'était déjà une gestion complètement partagée État – Région avec d'ailleurs un financement majoritairement communautaire et un financement national – le financement Région, lui, était minoritaire. Mais il n'y a aucune raison que tout cela ne continue pas. Vous avez fait un certain nombre de propositions sur ces incitations à la production, notamment sur ces MAEC, les étendre et envisager des MAEC pour les élevages monogastriques. Je trouve cela très intéressant.

On a finalement assez peu parlé d'aides couplées, alors que ce sont des aides qui existent déjà, même si des tables ont proposé de coupler à la richesse protéique plutôt qu'à la surface. C'est une notion que je trouve intéressante.

Donc, un premier groupe d'incitation à la production ou à l'actif, d'aides un peu directes.

Un ensemble de propositions autour de l'accompagnement des filières et des acteurs, en allant jusqu'à la consommation. J'ai bien aimé l'idée. Il y a dans le plan de relance d'ailleurs, une enveloppe pour la communication sur les métiers d'agriculture, mais plus largement pour rappeler aux consommateurs que nous sommes ce qu'est l'agriculture d'aujourd'hui. Accompagnement des filières, cela a été des aides aux investissements matériels, la recherche et développement qui a été citée à plusieurs reprises, la formation qui a été également évoquée à plusieurs reprises.

Beaucoup de propositions autour de la conditionnalité des aides, l'évolution des normes, le respect des normes évidemment. Je crois que c'est un peu la base. Mais l'idée est de voir comment on peut aller au-delà. Donc, la redéfinition ou l'évolution des normes. En parlant de définition des prairies, les propositions sur le maintien de la prairie, les haies, le bocage, les phyto, la couverture des sols, etc. Il y a tout un bloc de propositions autour de la conditionnalité. Ce qui était aussi très intéressant.

J'ai deux réactions, où je m'interroge peut-être un peu. D'abord, tout de même bravo d'avoir osé parler des insectes. Effectivement, c'est un débat d'actualité aujourd'hui. Il y a aujourd'hui des tas de projets qui se développent pour promouvoir la production d'insectes, y compris des projets qui ne sont pas seulement industriels, mais qui peuvent être intégrés dans des territoires et plutôt agricoles. Il faut le savoir, cela existe, c'est en train de se développer. Après, on peut se poser des questions. Encore une fois, est-ce qu'un herbivore a vocation à manger des insectes ? Vous me direz, on leur a bien fait manger des farines animales. Mais enfin, on a vu ce que cela a donné. Il y a là évidemment de nombreuses questions sociétales qui vont se poser autour de cela.

Et une autre question. À deux reprises a été évoquée l'idée de favoriser une autonomie, une autosuffisance à l'échelle de l'exploitation. Je vois bien l'idée. C'était de revenir à des choses plus équilibrées à l'échelle d'un territoire. Cela a été à l'échelle de l'exploitation ou de son environnement immédiat. Je dis qu'il faut y réfléchir. Il faut garder en tête que le but est de continuer à alimenter les

citoyens, à avoir une alimentation en quantité, saine et accessible. Et si l'on revient à une agriculture vivrière qui était celle que l'on a connue pendant des centaines d'années, c'est un autre objectif. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse remplir tous les objectifs avec une agriculture qui redeviendrait totalement autosuffisante. Bien sûr, je force un peu le trait, je ne pense pas que c'était l'idée qui était développée. Mais aujourd'hui, il faut aussi pouvoir continuer à raisonner coopération territoriale. Évidemment, des équilibres au niveau d'un territoire. Mais ne pas s'interdire des coopérations interrégionales, voire plus larges, parce que vous avez tout simplement des régions qui sont aujourd'hui totalement spécialisées. En Bretagne, on a finalement encore la chance d'avoir une grande diversité de productions qui fait que l'on a des productions de viandes, des productions de céréales, des prairies. Vous avez des régions où l'on n'en est plus là. Donc, attention à ne pas forcément s'interdire des coopérations à l'échelle interrégionale.

J'ai peut-être été plus long que prévu.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. M. PEYRAUD, souhaitez-vous réagir ?

M. Jean-Louis PEYRAUD, Directeur scientifique adjoint INRAE de Rennes

D'abord, bravo pour toutes les idées qui sont sorties. Il y en a tout de même un certain nombre. J'ai essayé de les classer, mais je n'ai pas tout bien reclassé encore. Cela prouve que c'était multiple et qu'il va y avoir du travail de dépouillement derrière. Dans les points que j'ai ressentis assez fortement parce qu'ils ont été répétés plusieurs fois, il y a l'éleveur qui est au centre des choses. C'est beaucoup ressorti. On parle de bien-être, mais il ne faut pas oublier l'éleveur. C'est un concept, c'est le concept de *one welfare*, un bien-être pour tous, l'animal et l'homme. Et il y a un RMT (réseau mixte technologique) qui va travailler là-dessus d'ailleurs, donc c'est du concret.

Une idée qui est bien ressortie, je trouve, dans plusieurs tables, c'est qu'il faut penser global, penser système. C'est système plutôt vu à l'échelle de l'exploitation globalement, mais il faut aussi penser global. L'Europe est dans le monde, la France est dans l'Europe. Et donc, il y a des échanges internationaux derrière tout cela, il ne faut pas les oublier.

Beaucoup de choses sont ressorties autour de prairies et haies. C'est quelque chose de nouveau. Il y a 10 ans, on ne l'aurait pas entendu aussi fort que cela. C'est un point important.

Un autre point important, c'est les légumineuses, enfin les sources de protéines. On peut discuter. Légumineuses, évidemment. Une table a parlé de recherche et développement sur le soja. On a l'impression que c'est un gros mot de parler de soja chez nous. Alors qu'il faut que l'on fasse des efforts. Si l'on avait fait au niveau de la recherche, ne serait-ce que 10 % des efforts de recherche que l'on a portés sur le maïs, sur le soja, nous aurions du soja en Europe en quantités importantes. Quand j'étais étudiant, le maïs était nettement en dessous de la Loire. Aujourd'hui, il se cultive au nord de l'Écosse. On voit que le progrès génétique de cette plante a été fantastique. Et il n'y a pas de raison que l'on ne fasse pas des choses sur le soja, enfin peut-être pas du même ordre de grandeur, car ce sera plus dur génétiquement pour la plante, mais on peut faire des choses. Les insectes, je ne vais pas insister. Je pense que c'est un vrai débat et quelque part une fausse solution. Mais je n'en parlerai pas.

Dans vos réflexions, vous avez souvent associé l'environnement et l'autonomie. Et souvent, c'était lié via les légumineuses. Je pense qu'il faut réfléchir un peu plus à cela. Est-ce que c'est si lié que cela tout le temps ? Est-ce en accroissant l'autonomie que l'on améliorera l'environnement ? J'ai des exemples où c'est vrai. J'ai des exemples où cela peut être faux. Il faut bien réfléchir à cela, parce que la liaison n'est pas si évidente que cela tout le temps.

Dans les autres points que j'ai notés, au niveau du bien-être animal, le mot « dubitatif » est sorti à propos de « sortir les animaux, c'est bien ». Là, je pense qu'un vrai débat va sûrement monter en puissance dans les années qui viennent, entre les personnes qui font, les éleveurs qui disent que sortir les animaux n'est pas forcément l'alpha et l'oméga du bien-être animal, et beaucoup d'ONG *welfariste* – je ne parle pas des abolitionnistes, ce n'est même pas la peine – qui sont sur « Il faut sortir les animaux, c'est la première étape du bien-être. » Il y a un vrai débat. Nous avons fait des études de sociologie sur ce que recouvre le bien-être entre les éleveurs et les ONG. En général, ce n'est pas la même chose qu'il y a derrière. Et il y a une distance qui fait que les personnes ne se comprennent pas. Alors que le bien-être est un sujet majeur.

Un dernier point qui n'est sorti qu'une fois, mais que je veux tout de même mentionner. C'est les aspects formation. C'est sorti à propos de l'autonomie. Mais je pense que pour faire évoluer les systèmes agricoles, cela passera par la formation des acteurs. Cela me paraît indispensable.

Et dernier point, peut-être en dehors des discussions de ce soir, mais c'est sorti et je voudrais tout de même le dire : il faut faire attention de ne pas vivre sur des dogmes et on en entend trop souvent. Il y en a un qui est ressorti à propos de la taille des exploitations. Et j'ai bien aimé ce qui a été dit : en gros, ce qui compte, c'est le nombre d'actifs par hectare, ce n'est pas la taille de l'exploitation. Et cette question de taille d'exploitation, plus de 50 hectares ou moins, plus de 1 000 vaches ou moins de 100... ce n'est pas là, la question. La question est combien il y a d'UTH derrière tout cela, combien de salaires sont tirés. Et la question de la taille de l'exploitation est une question très franco-française. Quand vous sortez des frontières françaises, ce n'est pas un problème. On n'en parle même pas. Il n'y a que chez nous que l'on parle de cela. Si l'on fait vivre 5 UTH sur 5 exploitations ou 5 UTH dans une seule structure économique, pour moi, ce n'est pas vraiment un problème. Le problème est qu'il faut qu'il y ait 5 UTH qui vivent. C'est l'important. Donc, attention à ces choses qui sont parfois un peu de faux débats.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des réactions dans la salle ?

M. Paul AUFRAY

Juste deux éléments complémentaires que je voulais rajouter aux conclusions que nos invités ont exprimées. On n'a pas beaucoup parlé de souveraineté alimentaire française. Et je pense que dans le débat agricole et l'évolution de l'agriculture dans notre pays, elle est beaucoup motivée aussi par le fait que la France puisse préserver son autonomie alimentaire pour les prochaines décennies. Parce que cela paraît naturel d'avoir à manger tous les jours. Mais quand on voit ce qui s'est passé, notamment au niveau du COVID, que l'on est dépendant de la Chine sur les masques, que l'on est dépendant d'autres pays sur les médicaments, très vite si l'on ne fait pas une vraie réflexion sur l'approvisionnement alimentaire de notre propre territoire, on pourrait rapidement se retrouver en déséquilibre alimentaire dans notre pays. Il faut tout de même que ce sujet soit intégré dans la réflexion de l'évolution de la politique agricole commune.

Et le deuxième point. Nous avons eu beaucoup de propositions qui tournent autour des systèmes agronomiques, que ce soit prairies, protéines et ainsi de suite. En Bretagne, on est dans une région d'élevage et je pense qu'il n'y a pas suffisamment eu de restitution concernant les évolutions de l'élevage de manière générale et notamment autour de l'évolution du parc bâtiment, quelles que soient les productions. Parce qu'aujourd'hui, ce que l'on peut dire dans un objectif notamment de régler les problèmes autour des dégagements de gaz à effet de serre, des enjeux autour du carbone et du climat ou des problèmes d'énergie, les enjeux autour de la rénovation du parc bâtiment breton sont essentiels.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vous signale que nous avons eu un débat sur la souveraineté alimentaire samedi dernier à Angoulême, qui était fort intéressant, dans le cadre du débat public.

M. André POCHON

J'interviens, parce que nous étions cinq, mais j'étais tout seul contre quatre. Alors ce que j'ai dit n'a pas été repris. Sur le bien-être animal, je suis depuis longtemps partisan des animaux logés sur litière. Les animaux qui sont en bâtiment, comme les volailles, comme les porcs, priorité à la litière. Pour les bovins, les ovins, évidemment, quand ils sont rentrés trois ou quatre mois chaque hiver, c'est aussi sur litière, et autrement c'est en liberté, en plein air. Mais je voulais en profiter tout de même pour revenir sur la Politique agricole. Nous avons proposé quatre primes. Une prime – c'est nouveau, nous sommes les seuls à le proposer – pour les surfaces d'intérêt écologique. 10 % de la surface en surface d'intérêt écologique. Primé 400 euros / hectare, ce n'est pas rien. S'il y a une prime à l'hectare qui est justifiée, c'est bien celle-là. On peut toujours parler de diversité, etc., mais si on ne met pas les moyens en face, des moyens concrets, tout cela est du baratin. Et si demain, la Politique agricole commune décidait d'une prime aux surfaces d'intérêt écologique, nous irions vers l'écologie.

Et comme je l'ai dit au début, pour régler ce problème d'autonomie en protéines, la meilleure solution est de subventionner les surfaces en prairie et en oléoprotéagineux, mais seulement celles-là, pour que nous incitions les agriculteurs à produire sur ces surfaces. Et alors, évidemment, toutes ces primes doivent être justifiées et donc conditionnées au respect de l'environnement, au social et à

l'économique. On a proposé 9 conditions pour toucher ces primes. Et à partir de là, on peut évoluer et aller très vite vers un changement complet, radical, du système de doublement actuel, qui nous mène dans l'impasse depuis plus de 30 ans. Il faut revenir à une autonomie sur nos exploitations, autonomie alimentaire des animaux. Revenir à l'autonomie dans nos exploitations et ne plus dépendre du soja américain et autre.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole dans la salle ?

M. Jean GUITTON

Un tout petit point sur le bien-être animal. Avec une différenciation dans les choses qui ont été dites. En fait, il y a peut-être un gros enjeu sur le volet de notation qui a d'ailleurs été proposé dans les fiches, qui répond à une demande du consommateur, qui est clairement identifiée aujourd'hui – on en a discuté – et qui peut être complexe à mettre en place, parce que tout le monde n'attend pas la même chose. Mais il y a aussi un volet scientifique – et vous en avez très bien parlé – où l'on travaille sur le bien-être animal. Il y a vraiment des recherches supers qui sont faites dessus, depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, notamment dans les pays voisins, où l'on a aujourd'hui des « vérités vraies » sur la condition animale, sur des choses qui rendent les animaux heureux, stressés, qui peuvent les mettre dans des conditions difficiles ou, au contraire, dans lesquelles ils peuvent exprimer des comportements naturels. Et là-dessus, il y a peut-être besoin d'une lame de fond, d'avoir besoin de consignes peut-être un peu plus dures aujourd'hui en disant que tel type d'animal ne supporte pas telles conditions d'élevage. Et il y a peut-être besoin de la carotte et du bâton, d'avoir des contraintes qui évoluent pour remonter le niveau global des pratiques d'élevage, et de l'autre côté d'avoir le consommateur qui peut mettre le prix justement, soit pour ceux qui ont les moyens, soit pour ceux pour qui cela a une importance de manger en végétalisant par exemple son alimentation. On peut se permettre d'acheter moins souvent de la viande, mais de meilleure qualité, et ainsi de trouver un compromis entre la carotte et le bâton.

J'avais juste un autre petit point, parce qu'on n'en parle jamais en Bretagne. Mais j'ai une vraie interrogation sur le système bovin, sur la recherche de la mixité. Aujourd'hui, on a un élevage allaitant qui fatigue, qui est très spécialisé, qui ne correspond plus aux attentes de la filière. Et on a un élevage laitier qui, lui aussi, fatigue parce que l'on n'arrive plus à valoriser ses veaux. Et en Bretagne, puisque l'on a une spécialisation laitière assez forte, on se retrouve vraiment avec ce problème-là. En Bretagne, on avait des vaches mixtes. Dans les montagnes, on a eu des vaches mixtes, dans les plaines aussi. Pour ne citer que la Normandie, la Maine Anjou, la Simmental, la Montbéliarde, on avait vraiment des vaches mixtes. Aujourd'hui, quasiment tous les problèmes de bien-être animal en bovin se reportent sur le transport des animaux, à raison, parce que les animaux sont spécialisés, que l'on fait du broutard et que l'on fait des veaux qui n'ont pas de valeur, qui vont en station d'engraissement. Cela va vers l'Italie et l'Espagne, on l'a très bien vu, c'était les deux pays qui augmentaient leur consommation d'antibiotiques. Et cela pose un vrai problème. De décaler, peut-être de refondre, ce n'est qu'une proposition, une idée, mais de réfléchir à des primes au bovin lait, au bovin viande, peut-être les réorienter sur de la mixité, du regain de la mixité, de revaloriser des races qui sont en adéquation avec les terroirs, avec les territoires, avec les attentes des consommateurs. Et pourquoi ne pas mettre en place une prime à l'engraissement pour arrêter d'avoir des animaux maigres qui sortent des élevages laitiers et d'avoir des animaux dont plus personne ne veut parce qu'ils font 550, 600 kilos de carcasse en bovins allaitants qui sortent ? Voilà, c'était une réflexion, je pense que cela devient prioritaire sur les questions de territoire, et même pour les éleveurs qui, peu importe leur système, voient aujourd'hui leurs animaux partir dans des systèmes qu'ils ne veulent pas.

M. Jean-Louis PEYRAUD, Directeur scientifique adjoint INRAE de Rennes

Merci pour cette intervention, parce que je pense qu'elle pose une question de fond sur l'avenir des filières bovines en France. Sur les aspects de bien-être des animaux, sur les aspects empreints carbone. La question qu'il faut que l'on se pose et que l'on ne se pose pas, parce que ce sont des filières qui ne se parlent pas, en fait... il y a interDEV d'un côté et le CNIEL de l'autre. Déjà, c'est mal parti. Pourtant, que ce soit une allaitante ou une laitière, cela fait du lait et de la viande. Plus ou moins, mais cela fait du lait et de la viande. Et en France, on consomme 80 kilos d'équivalent carcasse par tonne de lait produite. Donc, plus on a des vaches laitières qui font du lait, moins elles font de viande par tonne de lait, plus on a des vaches allaitantes qui sont des animaux pas très productifs. Ils entretiennent du territoire et il faut les maintenir là où elles sont. Mais il faut vraiment réfléchir comment, en France, produire le lait et la viande, la même quantité qu'aujourd'hui, mais avec un troupeau qui a une structure totalement différente, et qui, en fait, a la structure qu'il avait en 1984

avant les quotas, avant que l'on hyper spécialise le lait d'un côté et la viande de l'autre. On a tellement spécialisé de la viande, que l'on a des vaches charolaises dont on ne sait plus quoi faire. Une côte de bœuf de Charolais, cela fait trois jours, on ne peut pas la manger. Il y a vraiment là des stratégies de filière à repenser complètement, et c'est une façon de baisser l'empreinte carbone des filières. C'est un problème d'éviter le transport des animaux. D'autant plus que je ne donne pas 15 ans pour que l'on n'exporte plus de veaux en Italie, pour de nombreuses raisons. Il faut vraiment que les filières se reposent des questions sur comment faire.

Et dans l'Ouest, lorsque l'on a eu des zones qui se sont transformées d'élevage laitier en élevage allaitant, c'était bien parce que cela faisait moins de travail, et il y avait les quotas. Enfin, on ne va pas refaire l'histoire. Mais il faut aujourd'hui se poser la question : dans un monde où l'on a tout de même besoin de produire – l'agroécologie ne veut pas dire ne pas produire, mais produire autrement –, comment valoriser des surfaces qui permettaient de faire du lait il y a quelques années, et qui faisaient donc 200 kilos de protéines à l'hectare avec le lait, qui aujourd'hui ne font que 50 kilos de protéines sous forme de viande ? C'est sous-exploiter un potentiel agronomique que l'on a. Ce qui est aussi un autre problème. Je pense qu'il faut vraiment repenser cette organisation des filières bovines en France, pour de nombreuses raisons.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il est 23 h 20. Il ne me reste qu'à vous remercier. Il reste une dernière question, allez-y.

M. Jean-Pierre CLEMENT

Je voulais juste revenir sur le thème principal. Moi, je m'étais inscrit pour pousser la réflexion sur le débat, sur le bien-être animal.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Les pratiques d'élevage, c'est très large. Ce n'était pas que sur le bien-être animal, mais plusieurs questions liées aux pratiques d'élevage.

M. Jean-Pierre CLEMENT

Et ce qui m'a rassuré tout de même, et je voulais le redire ce soir, c'est qu'il ne faut pas oublier le bien-être de l'éleveur. C'est très, très important. L'animal ne sera bien considéré que si l'éleveur est bien dans sa tête aussi, bien dans ses baskets. Et aujourd'hui, je ne vous cache pas, sans vouloir faire un tableau trop noir, qu'il y a un mal-être des producteurs, des agriculteurs aujourd'hui. Il y a même aussi des crises de vocation. Sans être pessimiste. C'est une réalité. Il y a plusieurs raisons. Il y a des raisons économiques. Il y a aussi des raisons environnementales, avec une « sur-paperasse » notamment vis-à-vis de l'Europe. Mais il y a aussi une cause sociétale. On s'aperçoit aujourd'hui – et peut-être que l'on a notre responsabilité, que l'on n'a pas su ouvrir nos exploitations suffisamment pour dire ce que l'on faisait – que l'on a des personnes qui ne supportent plus un tracteur, qui ne supportent plus une vache qui beugle, qui ne supportent plus des odeurs d'élevage et c'est bien dommage. Je pense que nous avons intérêt à travailler ensemble, main dans la main, pour justement bien faire connaître notre métier, les évolutions que nous avons faites. Nous avons fait d'énormes progrès, il faut le reconnaître. Nous devons le montrer aussi.

Mais je voulais tout de même bien redire ce soir que, pour moi, le cœur du sujet, du débat, c'est le bien-être de l'éleveur, avant tout.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je pense que le débat de ce soir montre tout de même qu'il y a des personnes, des citoyens et d'autres acteurs, qui au contraire sont très ouverts et à l'écoute aussi du monde agricole et des agriculteurs. C'est plutôt l'avantage aussi d'un débat de ce type. Je vous disais que Saint-Brieuc clôture ce tour de France très rapide que nous avons dû faire. Mais nous avons voulu être dans chaque région. C'était compliqué, et malgré le contexte nous avons réussi. Je suis heureuse de le conclure ici ce soir, avec vous, à Saint-Brieuc, à la lumière de tous les éléments qui caractérisent aussi la production en Bretagne et toutes les différentes problématiques, ressources, choses qui ont bien fonctionné. La Bretagne est un modèle, dans tous les sens du terme d'ailleurs. Je suis contente que le hasard, plus ou moins, fasse que nous terminons ici.

Je vous remercie encore une fois, parce que, quand vous dites sur une table que vous n'êtes pas arrivés à vous mettre d'accord, ce n'est pas du tout un échec. Au contraire. Du point de vue de ceux qui font la participation, le fait que vous avez passé 50 minutes à dialoguer, à vous connaître et peut-

être à trouver de petits jalons de consensus, ce sont des choses que nous reverrons sur le long terme. Donc, le fait de se parler, c'est aussi une manière de semer. Et je pense que ce débat nous a aussi appris à la Commission, parce qu'il n'était pas gagné d'avance que ce débat puisse se faire, vu aussi les enjeux derrière. L'important est de se parler, surtout dans la conjoncture actuelle où il est important de garder le lien et de savoir se parler pour pouvoir aller tout de même plus loin, plutôt qu'aller plus vite.

Il me reste à vous remercier sincèrement. Encore une fois, également les agriculteurs et agricultrices qui nous ont accueillis. Le débat termine le 6 novembre, il y a encore la plateforme. Le compte-rendu sortira fin décembre et la réponse du ministère est attendue. Nous comptons sur vous aussi pour suivre la réponse aux propositions, à vos attentes et à ce que vous portez.

Merci à toutes et à tous. Bon confinement, et bon courage à tout le monde. Au revoir.

Applaudissements.